

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikà

Nos mots pour raconter nos maux

Mai
Juin
2023

#31



Textile City :
un rêve industriel

TRANSITION

JEU ET ENJEUX D'UN FANTASME POLITIQUE

- Campagne électorale : le marketing politique pour conquérir indécis et déserteurs
- Décentralisation : évaluer pour évoluer
- Commerce : la relation Chine-Afrique à Madagascar

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

SOMMAIRE

ÉDITO	3
POLIS	4
Transition : jeu et enjeux d'un fantasme politique	5
Décentralisation : évaluer pour évoluer	7
PRÉSIDENTIELLE 2023	10
Campagne électorale : le marketing politique pour conquérir indécis et déserteurs	10
Charte de bonne conduite des partis politiques : un engagement politique et citoyen	13
ÉCONOMIE	18
La relation Chine-Afrique à Madagascar : seen...a freak...in Madagascar	19
Intelligence économique : pour la protection des secteurs stratégiques nationaux et de la compétitivité	23
Textile City : un rêve industriel	25
Interview de Hery Lanto Rakotoarisoa : « Textile city devrait être destiné aux nouveaux investisseurs »	27
Interview de Yolaine Sarondro Rasehenonirina : « Nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux exigences des investisseurs »	29
Politique monétaire : plongeant abyssal de l'ariary	31
Interview de Hajatiana Ravaka Ratolojanahary : « L'inflation ressentie devrait être répercutée sur le budget du consommateur final »	34
Interview de Tovonanahary Rabetsitonta : « Les aides extérieures jouent un rôle important dans la stabilité de l'ariary »	37
ÉCOLOGIE	40
Biodiversité : la nécessité de la capitalisation des connaissances scientifiques	41
Interview du Dr Steven Goodman : « Il y a plus de mammifères qui ont été découverts à Madagascar qu'en Amérique du Sud »	42
PORTRAITS	43
NOTA BENE	46

FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG DIRECTEUR DE PUBLICATION

Constantin GRUND

COORDONATEUR DE PUBLICATION

Mireille Clémence ANDRIAMBOLANORO

RÉDACTEUR EN CHEF

Andriamanambe RAOTO

COMITÉ DE LECTURE

Constantin GRUND
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
John MIANDRARIVO

ASSISTANTE DE RÉDACTION

Sandy RAZAFINDRABE

ASSISTANTES DE PROJET

Dominique RAMANDIMBILAHATRA
Onja Fanoitra RAKOTOMALALA

BECOM EDITIONS ET COMMUNICATION

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE

DINARIMALALA

CONTRIBUTEURS

Dr Hervé RAZAFINDRANAIVO
Harilalaina RAKOTOBÉ
Johnny Lemriss RANAIVOARISON
Lova RALAMBOMAMY
Rado ANDRIAMAMPANDRY
Rado MILLJAONA
Yanne Lomelle
Vanf

PHOTOS/ILLUSTRATIONS

Ihandry RANDRIAMARO

IMPRESSION

Megaprint

CONTACT

info@fes.mg

Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat,
Ankadifotsy, Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 020 22 344 24

Site web : www.politika.mg et www.fes.mg

Politikà est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikà est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Politikà décline toute responsabilité pour les documents remis. Les opinions exprimées dans la revue sont individuelles et n'engagent que leur auteur.



Un code phare

Quand les élections approchent, la situation se tend bien souvent. Cette situation est loin d'être inédite pour Madagascar. Il est normal que les virages électoraux soient très délicats à négocier. Les manipulations des scrutins restent fréquentes, les contestations des résultats sont suivies de tensions sociales et les mandats sont loin d'être respectés. La question est récurrente et mérite réflexion : la démocratie est-elle réellement acquise ?

Le rétropédalage de l'Administration sur les questions de la liberté de manifester et la liberté de réunion est un exemple de plus de la gouvernance approximative et de la fragilité des libertés fondamentales sous nos cieux. Rien n'est acquis, même si – avouons-le – la démocratie électorale n'a pas, par son fait même, annulé la marchandisation du politique au sein du système patrimonial malgache. La démocratie électorale s'est adaptée à la logique du clientélisme. La prévalence d'une société se nourrissant de rumeurs n'aide pas non plus à la maturité démocratique.

Dans cette morosité ambiante, les partis politiques demeurent les chantres de la démocratie. Ce sont des écoles, des structures porteuses et ils demeurent des éléments centraux pour que vive la démocratie, même si des années de messianisme politique leur ont ôté, peu à peu, leur vigueur. Les élections sont libres, honnêtes et impartiales lorsque les partisans de différents partis politiques ont une liberté substantielle de faire campagne et que les électeurs ne subissent pas de contraintes dans l'exercice de leurs choix électoraux. Les formations politiques sont des espaces de pouvoir formels où doivent s'opérer les mutations.

Il est donc naturel et tout à fait légitime que les partis veuillent porter une voix commune à l'orée de ces élections : celle de la bienveillance et celle d'une conscience commune du bien-être commun. Il faut demeurer optimiste même si les 30 années de multipartisme mal-

gache ont parfois amené d'amères désillusions et des craquements de la démocratie, à la mesure de l'espérance éveillée par l'accession à la souveraineté et de la libéralisation de la vie politique.

Même si elle a fait grincer des dents, l'instauration d'une charte de bonne conduite pour les partis politiques est une avancée, ne serait-ce que morale. La consolidation de la démocratie suggère la mutation

d'États où les rapports personnels dominent vers des États où les rapports sont encadrés par des règles et des contrats. L'instauration d'un fil d'Ariane en période électorale qui ne serait ni au-dessus ni au-dessous des lois est un phare qui guide le cheminement. L'objectif est de passer sans encombre cette période électorale qui doit toujours être vécue d'une manière particulière.

Un pays qui se distingue par la grande qualité de son processus électoral jouit pratiquement toujours des libertés politiques fondamentales, et vice versa. À Accra en 2009, Barack Obama avait marqué les esprits par son discours retentissant dont une partie un peu oubliée de celui-ci avait le mérite de réaffirmer la place que doit occuper chaque pays et la responsabilité des peuples : « la vérité essentielle de la démocratie est que chaque nation détermine elle-même son destin ».

La tentation dans les débats publics est toujours de glisser vers des pentes glissantes, de stigmatiser les personnes/les personnalités, de remettre en

cause l'origine d'un mouvement, mais n'est-il pas plus constructif de se concentrer sur les finalités et les résultats ? Des élections libres, apaisées et transparentes dans lesquelles les partis jouent pleinement leurs rôles et sont eux-mêmes les garde-fous moraux ? C'est l'ambition de la Charte de bonne conduite. Et c'est sûrement l'ambition de ceux et celles qui ont l'intérêt supérieur de la Nation dans la tête et dans le cœur. **P**

Un pays qui se distingue par la grande qualité de son processus électoral jouit pratiquement toujours des libertés politiques fondamentales



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

POLIS



Transition : jeu et enjeux d'un fantasme politique

5

Décentralisation : évaluer pour évoluer

7

PRÉSIDENTIELLE 2023

10

Campagne électorale : le marketing politique pour conquérir indécis et déserteurs

10

Charte de bonne conduite des partis politiques : un engagement politique et citoyen

13

Transition

Jeu et enjeux d'un fantasme politique

C'est une véritable obsession pour les politiques. La transition est constamment brandie quand la situation politique devient tendue ou quand l'appétit du pouvoir s'agrandit.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

Il y eut d'abord un document intitulé *Charte de transition d'entente Nationale 2023* qui est passé sous les manteaux ou...de smartphone en smartphone. Son authenticité est encore à prouver, mais le document se résumait à un exercice de style de partage de pouvoir. Il a surtout alimenté les discussions et les polémiques autour d'une velléité d'une poignée de personnes issues de la classe politique à vouloir instaurer une nouvelle transition à Madagascar.

Fébrilité de la démocratie

Régulièrement, le mot transition (re)fait surface dans le débat public malgache. Il ne cesse d'agiter le microcosme politique. Il suscite l'appréhension des gouvernants en place et un fantasme de l'opposition. Pour couper court à toute rumeur, Lalatiana Rakotondrazafy, ministre de la Communication et de la Culture, et porte-parole du gouvernement, a tenu à clarifier le positionnement de l'Administration durant une conférence de presse. *«Il n'y a qu'un agenda majeur : l'élection présidentielle vers la fin de l'année»*, a-t-elle lancé.

Pour elle – et pour l'ensemble de l'Exécutif – il n'est pas question d'une transition. La résurgence régulière de ce concept trahit d'une certaine fébrilité la démocratie. Le *timing* n'est jamais fortuit. Il pointe le bout de son nez dès que les préalables sont remplis : une situation économique et sociale tendue sans oublier une élection qui se profile. *«Une transition est une situation exceptionnelle, tempère Heriniaina Mahosindrahaja, président national du Leader Fanilo. Dans un mandat qui suit normalement son cours, elle ne doit jamais survenir»*.

Comme dans la plupart des pays, les transitions malgaches se sont déroulées suite à des événements ou des tournants majeurs dans la vie du

pays. Le premier était les événements de 1972. Bien qu'élu avec un score confortable, Philibert Tsiranana a dû composer avec un soulèvement populaire qui s'est transformé en une véritable révolution. *«(Les processus de transition) sont composés de trois phases (...). La première phase est celle de la libéralisation du régime autoritaire*

(Ifim). «Pour nous, l'organisation d'une concertation nationale à laquelle prendront part toutes les forces vives de la Nation est l'unique moyen de préparer sereinement les élections et surtout d'apporter la stabilité pour les futurs présidents de la Grande île», nous confie-t-il en éludant la question de la transition.

La résurgence régulière de ce concept trahit d'une certaine fébrilité de la démocratie

en place sous la pression interne (opposition politique, société civile) et externe (conditionnalités économiques et politiques)», souligne l'enseignante-chercheuse Céline Thiriot¹. L'idée, pour les partisans de la transition, serait d'instaurer une période transitoire qui permettrait de préparer sereinement la présidentielle à travers un gouvernement d'entente nationale intermédiaire. Le tout dirigé par un président transitoire.

Victor Manantsoa, ancien ministre, et présenté comme soi-disant l'instigateur du mouvement, réfute toute idée de transition et clarifie sa position et celle de sa plateforme, le Hetsika iombonana ho fanarenana ifotony an'i Madagasikara

Résultats acceptés

La transition est loin d'être le seul apanage des pays africains. D'ailleurs, l'un des précurseurs modernes est l'Espagne post-franquiste ayant adopté une transition dite «pactée» dans les années 70, à l'image des pays d'Amérique latine. Le concept de «transition pactée» désigne le processus par lequel les cadres d'un régime militaire négocient avec les représentants des partis politiques légalisés le retour conditionné à la démocratie². La «transitologie» est une science qui en est à son balbutiement. Madagascar est un excellent cas d'école. *«Cette école se fonde d'abord sur l'analyse des transitions européennes (Portugal, Espagne, Grèce), puis des transitions latino-américaines»*, poursuit Céline Thiriot³.

«Il n'y a aucune intention de mettre en place une transition. Le pouvoir est focalisé sur la préparation des élections», a balayé d'un revers de la main la porte-parole du gouvernement. La classe politique a, presque unanimement, rejeté la mise en place d'une transition. *«On me prête la volonté de vouloir conduire la transition. La question ne devrait pas se poser. Certains pensent peut-être que la transition est une solution pour sortir le pays des difficultés auxquelles ils font face et pour instaurer un climat serein avant les élections»*, a expliqué l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, lors de la célébration du neuvième anniversaire de son parti, le Hery vaovaon'i Madagasikara (HVM),

mi-mai. Il a profité de l'occasion pour nier toute implication dans le processus. Même son de cloche du côté du Malagasy miara-miainga (MMM). «*Nous n'avons pas besoin d'une transition. En revanche, il faut faire en sorte que les élections soient propres, transparentes et avec des résultats acceptés par tous. Ces préalables permettront au président élu de développer le pays*», a tonné Hajo Andrianainarvelo dans l'Alaotra-Mangoro.

Protracted transition

Si toute la classe politique est contre une nouvelle transition, c'est à cause de l'arrière-goût laissé par la dernière période qu'a traversée le pays entre 2009 et 2013. Le processus de sortie de crise a pris plus de quatre ans à aboutir avec l'organisation du premier tour de l'élection présidentielle, le 25 octobre 2013. Il s'est achevé avec le deuxième tour de l'élection présidentielle le 20 janvier 2014, une élection jumelée avec le scrutin législatif.

«*Malgré l'instabilité politico-militaire et la dégradation de l'État depuis sa prise du pouvoir en 2009, le Président auto-proclamé Andry Rajoelina a systématiquement repoussé les élections, inscrivant Madagascar dans la catégorie des protracted transition. Dans ce contexte, le processus de sortie de crise va prendre plus de quatre ans à aboutir*», soulignent Dr Juvence Ramasy, maître de conférences en science politique à l'université de Toamasina et Dr Olivier Vallée, docteur en science politique, dans leur ouvrage *Transition électorale à Madagascar et enjeux sécuritaires*⁴. L'une des grandes appréhensions de la classe politique, de la société civile et des citoyens en général est l'enlisement que peut revêtir une situation transitionnelle. «*Le processus est totalement incertain, et l'incertitude inhérente au changement est liée aux jeux des acteurs*», explique à ce sujet Céline Thiriot⁵.

Pouvoir «gratuit»

Si certains s'accrochent aussi fermement à une transition c'est que l'occasion est belle pour accaparer les pouvoirs et jouir de privilèges sans passer ni par la case élection, ni par le jeu des nominations. Par exemple, dans la Charte de transition d'entente Nationale 2023, le «gâteau» est généreusement partagé. «*Selon la charte de Transition d'entente nationale, les 65 membres du CSTEN, les 258 membres du CTEN (sont désignés)*», souligne le document. En 2009, le Congrès de la transition, la chambre

basse de l'organe législatif de la transition, était composé de 417 membres. L'effectif était pléthorique et l'occasion belle pour certaines personnalités n'ayant aucune chance de gagner une élection d'occuper un siège au Parlement.

«*Depuis trois décennies, les formations politiques se sont multipliées. La loi ne les enjoint pas de participer aux épreuves des urnes. Or, la plupart des membres de ces partis espèrent obtenir le pouvoir "gratuitement" sans passer par l'épreuve des urnes à travers une transition. Les formations qui ne participent pas aux élections devraient être dissoutes automatiquement*», plaide le président national du Leader Fanilo. Dans toute cette cacophonie qui pollue l'atmosphère politique pré-électorale, le Parti pour le progrès de Madagascar (MPM) met de l'eau dans son vin. «*Bien entendu nous sommes contre la transition. Cependant, il devrait y avoir une Ceni de transition sans que les institutions soient démantelées, sans distribution de postes*, explique Olivier Rakotovazaha, son président national. *L'organe en charge des élections doit inspirer la confiance pour éviter les*

Les élections ne jouent pas pleinement leur rôle notamment en matière d'alternance

troubles avant, pendant et après les élections. Les conditions ne sont pas encore remplies, pour le moment».

Incertitude

Les débats actuels ne doivent pas occulter le fait que la transition est la résultante d'une situation tendue. En 2009, tous les ingrédients étaient réunis pour qu'une transition survienne: une frange de l'élite frustrée par Marc Ravalomanana a mené le mouvement et une population exsangue que les extravagances du Président omniprésent ont fini de lasser va renverser le pouvoir. La dernière

transition s'est également apparentée à une transition hybride, à la fois «par le haut» et «par le bas». «*Lorsque les élites au pouvoir parviennent à contrôler les modalités de l'ouverture et à imposer leur configuration pour le futur régime, on parle de transition imposée (...)*. À l'inverse, les transitions par le bas sont impulsées par «les masses» et sont donc de fait plus inclusives», poursuit l'enseignante-chercheuse⁶.

L'ancien président Hery Rajaonarimampianina avait glissé que si cette idée surgit dans les débats «*ce n'est pas le fruit d'un hasard*», en faisant visiblement référence au contexte social tendu avant les élections. Dans ce sens, Dr Juvence Ramasy et Dr Olivier Vallée préviennent : «*à l'image de certains régimes latino-américains et africains, la violence politique ou la gouvernance criminelle permettrait d'expliquer le cycle de crises qui se produit au sein de l'État malgache. Les élections ne jouent pas pleinement leur rôle, notamment en matière d'alternance. Ainsi un Big Man est remplacé par un autre qui sera plus prompt à la redistribution de la rente*»⁷.

Durant la rencontre avec la presse qu'elle a organisée, la ministre de la Communication et de la Culture a tenu à rassurer l'opinion publique. «*C'est la crise socio-économique qui prévaut à Madagascar. Elle touche le monde entier. Il n'y a pas de crise politique dans la Grande île*», a-t-elle soutenu. «*Quel message donnons-nous à la population quand on parle de transition ? Et quel avenir pour une Nation sans alternance démocratique normale, mais vivant toujours dans l'incertitude ?* », s'était questionné Roland Ratsiraka, député élu dans la circonscription de Toamasina I. La présidentielle à venir devrait clore un cycle politique et ouvrir un nouveau chapitre. Si la Grande île arrive à «éviter» une transition, elle devrait connaître une décennie de stabilité toute relative. **P**

RÉFÉRENCES :

^{1,3,5 et 6} Céline Thiriot, Transitions politiques et changements constitutionnels en Afrique In : Le phénomène constituant: Un dialogue interdisciplinaire, ² Linz, Juan, Stepan, Alfred, Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996, ^{4 et 7} Dr Juvence F. Ramasy et Dr. Olivier Vallée, Transition électorale à Madagascar et enjeux sécuritaires (2014)



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



Décentralisation Évaluer pour évoluer

La nouvelle politique de décentralisation est inscrite dans l'agenda 2023 de Madagascar. Le Parlement estime, avec l'assistance de la Cour des comptes, que la trentaine d'années de décentralisation doivent être appréciées à juste titre si la volonté de la rendre effective est réelle. L'évaluation est un outil nécessaire pour y arriver. Décryptage.

RADO MILIJAONA



Il est temps de rappeler qu'après un centralisme démocratique, le forum national de 1991 nous a poussés à entrer dans la troisième République.

Enjeux démocratiques et stratégiques

Dans un langage compréhensible par tous, il existe plusieurs catégories d'actions publiques, mais elles tendent à résoudre un problème de société : elle peut porter le nom de politique générale ou sectorielle, avec des déclinaisons en stratégie et plan, voire des projets. En effet, il faut que les gouvernants identifient le(s) problème(s) à résoudre pour mieux répondre aux attentes et besoins des citoyens. Dès qu'ils le(s) considèrent comme nécessitant une « action publique » et un effort de tous, leur inscription dans l'agenda d'une entité publique s'avère nécessaire.

Une formulation des alternatives, avec choix de moyens d'exécution et de partenaires, permet d'aboutir à l'adoption d'un programme avec les indicateurs. Pour cette politique dont la lettre a été adoptée en 1993, il s'agit d'un choix d'organisation étatique pour la proximité et le respect du principe de subsidiarité. L'État s'engage à mettre en œuvre des mesures avec une reprise exacte de ces termes dans les constitutions successives : la répartition entre les collectivités territoriales et l'État des compétences, des ressources et des services publics.

Il en découle l'autonomie administrative, budgétaire et financière pour que toute décision émane du peuple, par le peuple et pour le peuple. Les enjeux à la fois démocratiques et stratégiques se conjuguent avec les enjeux opérationnels. La pertinence, la cohérence interne et externe doivent être assurées. Ensuite, il faut déployer et allouer les ressources nécessaires et suffisantes sans quoi la politique publique reste une lettre morte, sans effectivité.

Une démarche rigoureuse

À partir de sa mise en œuvre, il faut un mécanisme de suivi et d'évaluation pour mesurer les résultats atteints par rapport aux actions menées et ressources dépensées. À Madagascar, les articles 68 et 101 de la Constitution de 2010 attribuent au gouvernement et au Parlement l'évaluation interne et externe des politiques publiques, la présentation et le débat sur les résultats des actions publiques. L'Exécutif et le Parlement se partagent encore les

frontières de responsabilités. L'article 93 de la loi fondamentale confie à une instance juridictionnelle appelée la Cour des comptes la mission d'assistance à ces deux pouvoirs publics.

Les lois organiques portant organisations et fonctionnement ainsi que les règlements intérieurs des deux chambres parlementaires s'y ajoutent. En termes simples, un problème bien posé est à moitié résolu. Donc évaluer une politique publique n'est pas si compliqué que cela paraît si la politique a été bien conçue : qu'est-ce qui marche et que faut-il renforcer ? Qu'est-ce qui n'était pas efficace et qu'il faut rectifier ou ajuster ? Ceci étant, il faut une certaine technicité pour y aboutir. Une démarche rigoureuse d'une entité indépendante avec des membres assermentés renforce davantage cette crédibilité.

**Évaluer une
politique publique
n'est pas si
compliqué que
cela paraît si la
politique a été bien
conçue**

Évaluation ex-ante, in itinere et ex post

Si l'on se réfère aux missions habituelles des organes de contrôle, l'évaluation a sa propre définition, une étendue plus large et un processus spécifique. En mars 2020, Madagascar a adopté sa propre définition de l'Évaluation des politiques publiques (EPP) lors des assises inter-institutionnelles de l'évaluation avec le Réseau francophone de l'évaluation (RFE). Notons que la Cour s'est référée aux lignes directrices de l'organisation internationale des institutions supérieures de Contrôle (Intsoai) de décembre 2016.

L'étendue de l'évaluation inclut et déborde aussi du cadre des objectifs, d'allocation de

ressources, de mise en œuvre et d'appréciation des résultats immédiats habituels. En effet, elle s'étend à l'opportunité de besoins et l'appréciation des impacts à long terme des actions. La période de l'évaluation s'étend sur trois phases. Une évaluation *ex-ante* se déroule dans le débat avant même la mise en place de la politique. En cours d'exécution, une évaluation *in itinere* ou intermédiaire permet d'apporter des ajustements ou des mesures correctives, notamment en fonction des changements de l'environnement extérieur. Les résultats à moyen ou long terme et les impacts peuvent être appréciés au bout d'une période relativement longue après l'achèvement de sa mise en œuvre dans une évaluation *ex post*.

Pour qu'une évaluation tienne la route, il faut une politique bien conçue dans sa mise en place. La politique doit être clairement identifiable, avec des objectifs connus et définis et des résultats attendus mesurables. La portée doit être conséquente et cela demande du temps. L'évaluation doit être de taille suffisamment importante, mais de complexité gérable aussi, et ce, après avoir pris forme dans sa conception ou sa mise en œuvre, voire la fin d'exécution, selon le type d'évaluation. Elle doit avoir aussi des fins d'utilisation. L'évaluation est appelée à contenir un potentiel d'améliorations opérationnelles et/ou stratégiques importantes, à présenter un potentiel d'alimentation du débat public important et à ne pas faire l'objet de blocages institutionnels ou politiques insurmontables.

Note de faisabilité et comité d'accompagnement

Quant au déroulement technique, il faut la possibilité de faire un parangonnage – c'est-à-dire d'aligner correctement – international minimal et qu'aucune autre évaluation similaire par d'autres institutions ne se déroule dans des périodes trop rapprochées. Les spécificités sont que l'évaluation se distingue des autres activités par deux choses : la note de faisabilité et le comité d'accompagnement. En effet, l'assistance technique doit engager un dialogue précis avec le parlement commanditaire pour que les contours précis de la politique à évaluer et la problématique de l'évaluation soient bien déterminés.

Le comité rassemble les personnes ressources capables d'apporter des éléments pertinents à la politique et l'évaluation. Dans les autres pays, il y a systématiquement un sociologue

dans le comité. La saisine du parlement enclenche le processus d'évaluation et la préparation de la notification aux entités concernées par l'évaluation de la politique. L'élaboration de la note de faisabilité et la constitution du comité d'accompagnement s'en suivent. Viennent ensuite le plan et le rapport d'évaluation. Pour le rendre public et à la portée de la population, il faut une communication du rapport avec le soutien des médias.

Un choix d'organisation de l'État

L'objectif d'une évaluation n'est pas la sanction, mais l'amélioration. Le rapport d'évaluation des politiques publiques formule des recommandations objectives et non pas des sanctions administratives ou financières ou pénales. En effet, même en cas de résolution totale du problème sociétal identifié par la politique évaluée, l'évaluation permet de faire face à un nouveau défi. Sinon, elle permet d'ajuster les mesures ou les démarches en cas d'atteinte partielle des résultats attendus.

Pour le cas de l'Évaluation de la politique publique de décentralisation à Madagascar,

L'objectif d'une évaluation n'est pas la sanction, mais l'amélioration

les évaluations *ex post* et intermédiaire *ex ante* peuvent se faire selon la finalité recherchée et les phases. En effet, trois décennies se sont écoulées depuis 1992. La première phase couvre la période de la série de lois de 1994 jusqu'à la mise en place en 2004 et 2005 des juridictions spécifiques des collectivités territoriales à savoir les Tribunaux administratifs et financiers. La seconde a été enclenchée par la nouvelle série de lois de 2014 et la période actuelle marquée par la lettre de politique de décentralisation émergente adoptée et la Plan national de

décentralisation émergente (PNDE) en cours de finalisation.

Cette troisième phase devrait être mise en œuvre à compter de 2024. La décentralisation embrasse des aspects multidimensionnels pour un pays à géographiquement, culturellement et socio-économiquement large comme Madagascar. Les enjeux de telle évaluation touchent aussi bien le volet démocratique (redevabilité, mise en débat, mobilisation), mais aussi le volet stratégique (amélioration, adaptation, réorientation), sans oublier le côté opérationnel (prise de décision, arbitrage). Une série de questionnements émerge de ces constats : les politiques publiques à Madagascar tirent-elles vraiment leur source de besoin national ou d'impulsion extérieure ? Les dispositions prises tiennent-elles compte de la réalité du terrain ? S'agissant d'un choix d'organisation de l'État, doit-il vraiment y avoir un ministère de la Décentralisation si tous les ministères sont censés « décentraliser », sauf ceux de souveraineté. Or un ministère de l'Intérieur qui se charge de la décentralisation représente l'État central (centralisation et déconcentration) ? 

Ambatosoa, une 24^e région

Pour une surprise, c'était une vraie surprise. Andry Rajoelina maîtrise bien souvent l'art du contre-pied, mais il a laissé sur place les observateurs de la vie politique et de la décentralisation cette fois-ci. Lors de son déplacement à Maroantsetra et à Mananara, début juin, le numéro Un de l'État malgache a donné l'accord pour la mise en place de la 24^e région de la Grande île : Ambatosoa. Le *timing* peut interroger à quelques mois de la présidentielle.

Suite à ce déplacement et cette promesse présidentielle, la machine administrative s'est rapidement mise en branle. Ainsi, moins d'une semaine après l'annonce de sa création par le président de la République, le projet de loi relatif à la création de la région Ambatosoa a été adopté en Conseil des ministres. Il s'agit du projet de loi modifiant l'annexe n°01 de la loi n°2014-020 du 27 septembre 2014 modifiée et complétée par la loi n°2021-012 et par la loi n°2018-011 du 11 juillet 2018 relative aux ressources des Collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes. Cette disposition prévoit la restauration de la Région Ambatosoa, regroupant les districts de Maroantsetra et de Mananara Nord.

Quel est l'intérêt de la mise en place d'une 24^e région alors que les autres peinent à boucler leur budget de fonctionnement ? Il s'agit tout d'abord d'une question géographique. Ambatosoa regroupe les districts de Maroantsetra et de Mananara Nord, dans une zone particulièrement enclavée de la Grande île. La richesse de cette partie de l'île n'y est pas non plus étrangère. Le lobby intense des politiques et des opérateurs économiques a porté ses fruits. Le découpage territorial est un art délicat. La scission de Vavovavy et de Fitovinany, surtout avec sa configuration territoriale, continue de faire parler et d'alimenter les polémiques. La région Fitovinany est composée des districts d'Ikongo, Manakara et Vohipeno tandis que la Vavovavy est formée par Ifanadiana, Nosy Varika et Mananjary. La loi instituant la 23^e région de Madagascar a été officiellement promulguée par le Président de la République Andry Rajoelina le 11 août 2021. La balle est dans le camp des parlementaires pour entériner définitivement cette décision de l'Exécutif de réinstaurer la région Ambatosoa.

R.A

PRÉSIDENTIELLE 2023



Campagne électorale

Le marketing politique pour conquérir indécis et déserteurs

En projetant les faits saillants électoraux de nombreux pays durant les 15 dernières années sur les prochaines élections à Madagascar, on serait en mesure de penser que certains revirements sont programmables. Oui, programmables...

DR HERVÉ RAZAFINDRANAIVO

Les stratégies de propagande ont fortement évolué depuis les 20 dernières années. Hormis les avancées de la communication grâce à la révolution technologique, les décisions relatives aux ciblage marketing et surtout aux enjeux des valeurs plus humaines ont bousculé les modes opératoires pour gagner aux urnes.

Candidat atypique

En 2008, alors que Barack Obama était un candidat atypique, largement méconnu de l'électorat américain et ayant peu d'expertise dans l'organisation d'élections à échelle nationale, il gagne haut-la-main les présidentielles face à un John McCain, disposant d'une machine de guerre ayant des expériences solides sur la question. La campagne menée par l'équipe d'Obama comprenait un axe monstrueusement simple : trouver succès dans la mobilisation des citoyens en retrait, souvent blasés par le processus électoral ; en gros, parier autant que possible sur les réserves d'électeurs délaissés.

Ainsi, il a fait enregistrer une nette augmentation du taux de participation par rapport aux précédentes élections, mais surtout a permis d'atteindre le nombre record de votes exprimés de toute l'histoire des États-Unis cette année-là. Comme il fallait s'y attendre, ces évolutions ont été surtout enregistrées chez les minorités communautaires dont notamment les afro-Américains et les jeunes. Au final, le résultat a permis à Obama, alors méconnu de la scène politique juste quelques années auparavant, de gagner les élections avec un écart de 7% devant son principal adversaire, déjà très populaire. Depuis, la stratégie d'Obama est devenue un cas d'école sur les bancs.

Les indécis décident

Pour le cas de Madagascar, cette stratégie pourrait être rendue efficace en observant le taux de participation et le nombre de voix exprimées dans les précédentes élections. En prenant l'exemple de la présidentielle de 2018, au premier tour, le nombre de votes nuls et blancs a dépassé les 390 000 (soit 7,5% des voix), alors que l'écart entre les deux premiers protagonistes était autour de 254 000 voix. Au second tour, le nombre de votes blancs et nuls associés à ceux qui ont abandonné le scrutin dépassait les 719 000, alors que l'écart entre les deux adversaires

politiques dépassait de quelques poussières les 526 000.

Le jeu autour des indécis et des déserteurs aurait dû être alors un paramètre décisif : soit pour conforter la victoire de Andry Rajoelina, soit pour renverser la tendance et faire élire Marc Ravalomanana. Avec le quiproquo politique actuel, il est fort probable que le nombre d'indécis est plus que jamais à un niveau record, raison pour laquelle il y a lieu de penser que le candidat prochainement élu serait celui qui saura jouer sur l'engagement des factions blâchées : primo votants, groupes minorisés ou communautés désintéressées. En gros, la conquête aux indécis ne devrait que commencer...

Le jeu autour des indécis et des déserteurs aurait dû être alors un paramètre décisif

Richesse des compétences

L'élection d'Obama en 2008, le putsch malgache de 2009, le printemps arabe de 2010, le renversement de Kadhafi en 2011, l'arrivée au pouvoir de nombreux jeunes dirigeants dans plusieurs pays, jusqu'aux récents revirements géopolitiques en Afrique noire et, récemment, les coups d'État au Mali et au Burkina Faso ont un dénominateur commun : l'entrée fracassante des jeunes dans les choses politiques, tantôt par la bonne manière, tantôt par la pire. Quoi qu'il en soit, au-delà de tout discours sédatif autour de la potentialité de la jeunesse mondiale, il y a lieu de comprendre que les jeunes constituent un vecteur majeur de changement.

Ainsi, en 2016, alors que la France connaît un égarement politique sans précédent face à la perte de vitesse des forces politiques traditionnelles, Emmanuel Macron débarque avec une fougue ravageante, soutenu par une jeunesse en quête de nouvelles visions du monde et combinée au souhait d'un renouvellement de la classe politique. La stratégie de Macron se basait alors sur la force des volontaires. Ces derniers étaient

constitués en grande partie par des jeunes bénévoles dont la richesse des compétences a fait la différence dans les pratiques de relations publiques. En basant ses démarches sur les techniques de Barack Obama et de Hillary Clinton, son équipe de campagne, alors qualifiée de start-up par les analystes politiques, était de loin la plus dynamique, la plus innovante et ayant su soutirer le maximum de résultats dans l'exploitation des réseaux sociaux.

En 2023, pour le cas de Madagascar, il semble que ces paramètres soient à peu près semblables, voire renforcés, chez le potentiel de l'électorat jeune, toutes proportions gardées. Les dernières données de 2021 confirment un âge médian de 18 ans et une moyenne d'âge de 22,4 ans, soit une population jeune, de plus en plus concentrée au niveau de l'entrée à l'âge adulte. Cette jeunesse se caractérise par son dynamisme et, depuis quelque temps, par son engagement dans les débats sociaux, économiques et politiques à travers les canaux digitaux.

En tirant conclusion de la « réussite » de Andry Rajoelina en 2018 et en observant la dynamique actuelle des participations des jeunes aux débats privés ou publics, il est d'une probabilité mathématique que les candidats qui sauront profiter de l'engagement de leur section jeune pourront plus facilement tirer profit de cette manne, d'autant plus que les jeunes sont les utilisateurs par excellence des canaux de communication actuellement les plus prisés à Madagascar, à savoir la radio, la télévision et les réseaux sociaux.

Réglementer le financement des campagnes

Pour le reste, la démarche du *marketing* moderne laisse de moins en moins place aux généralisations des tactiques. Les pratiques de communication actuelles suggèrent ainsi le développement d'études pointues sur les cibles pour adapter ou personnaliser à la fois les canaux et les messages. Pour le cas de Madagascar, cette démarche est incontournable face à une population à démographie hyper-hétérogène. Toujours à l'image des techniques utilisées par l'équipe d'Obama, il est essentiel d'adapter les messages, dont notamment les sujets de discussion au contexte spatio-temporel de chaque communauté, voire de chaque foyer, au fur et à mesure de la campagne.

Les techniques du porte-à-porte permettent entre autres de discuter des sujets intéressants

chaque électeur, même sans fournir instantanément de solution. Combiné à une démarche de *storytelling* auquel l'électeur va vite s'identifier, le ciblage spatio-temporel fait littéralement la différence face à un message

homogène et impersonnel. Les nouvelles pratiques de campagne nous rappellent tout simplement que la clé de la victoire ne se trouve pas forcément entre les mains des partisans, mais au contraire chez qui le vote

n'est pas forcément reconnu comme outil de changement. N'est-ce pas là la meilleure occasion pour se rappeler qu'une élection est surtout le processus le plus inclusif dans un système démocratique ? **P**

Convaincre les abstentionnistes : un chemin de croix

Ils seront à peu près 10 768 137 électeurs, selon la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Le 10 juin dernier, la commission avait dévoilé ces chiffres après les opérations de nettoyage, d'enlèvement ou de retranchement pour cause de répétitions des identités ou encore des numéros de cartes nationales identiques. Plus de 66 300 noms ont dû être supprimés et près de 379 161 noms vérifiés. Sur ces quelque dix millions de votants, combien se rendront aux urnes au premier et surtout au second tour ? Les formations politiques et les Organisations de la société civile font de multiples appels de pieds pour convaincre les indécis d'aller aux urnes. Au-delà de la confirmation de la mainmise de Andry Rajoelina, s'il se porte candidat, ou de la consécration d'un (une) *challenger*, la présidentielle sera surtout une nouvelle bataille pour reconquérir les cœurs et la tête des votants. Selon les chiffres provisoires de la refonte, la région Analamanga recense le plus d'électeurs potentiels avec 1 638 918 personnes suivie par le Vakinankaratra avec ses 810 918 électeurs. Ces deux bassins électoraux auront donc leur poids dans la balance et leurs rôles cruciaux à jour pour faire élire le futur président ou le réélu.

Mais pour y arriver, les états-majors des formations politiques devraient, tout d'abord, convaincre les électeurs d'aller aux urnes. Au vu du peu d'enthousiasme affiché par les citoyens par rapport aux questions politiques (voir *Politikà* 30), il faut s'attendre à une nouvelle érosion du taux de participation. Les promesses déçues y sont pour quelque chose. « Au moment du scrutin, les électeurs ont le sentiment d'être maîtres du jeu et de prendre leur part. Mais ils ne sont que les souverains d'un jour. Sitôt le vote passé, avec les promesses qui l'ont précédé, ils constatent que les élus s'émancipent de leurs promesses et que l'intérêt général est ensuite ballotté au gré des protestations et du rappel à l'ordre. (...) Il en résulte pour la population un sentiment diffus d'impuissance impossible à déceler, si ce n'est (...) dans l'abstention », avait analysé Pierre Jacquemot, dans un essai fort éclairant : *Afrique, La démocratie à l'épreuve*.

De nombreuses associations et des partis politiques se sont lancés dans une course à la sensibilisation qui ressemble à un *sprint*. Tous les terrains sont occupés : allant des réseaux sociaux aux universités. « Dans un premier temps, il était question d'inciter les citoyens en âge de voter à inscrire puis à vérifier son nom dans la liste électorale, nous souffle un cadre d'un parti historique. Maintenant, il est temps de sensibiliser pour aller voter, indépendamment des mouvements et des déceptions politiques ». La bonne volonté se heurte bien souvent aux réalités : la première d'entre elles est une inflation galopante et le sentiment, pour les citoyens, d'être laissés à leur propre sort. « L'incapacité des prési-

dents successifs à lutter contre la corruption endémique a conduit de larges pans de la population à perdre l'espoir que tout pourrait changer, pour le mieux. Alors que le nombre d'électeurs potentiels a augmenté à chaque scrutin, le nombre de votants, quant à lui, n'a cessé de diminuer », poursuit Pierre Jacquemot qui parlait du cas nigérien, mais qui peut refléter les réalités malgaches.

Aujourd'hui, les stratégies des formations politiques ont l'obligation de considérer dans leurs calculs le facteur d'une nouvelle abstention massive, notamment au second tour. En 2018, Jean-Michel Wachsberger, avait établi – par le biais d'une analyse effectuée à la lumière d'une géographie électorale – « qu'(au second tour) les électeurs des "petits candidats" exprimaient (par l'abstention) leur refus de choisir l'un ou l'autre des représentants des anciens présidents en place ». Les jeux d'alliances, les consignes de vote et le report des voix peuvent être capitaux si d'aventure l'enthousiasme électoral n'est pas au rendez-vous, d'autant plus que les poids lourds (Tanora gasy vonona - TGV, Tiako i Madagasikara - Tim, en tête) ont déjà une base électorale bien établie.

D'ici là, il reste encore un peu de temps pour une mobilisation citoyenne qui ne doit pas demeurer au niveau électoral. Comme l'a souligné Aïda N'Diaye, enseignante, auteure et philosophe, dans une tribune pour *Jeune Afrique*. « La démocratie se joue à bien d'autres niveaux. Quel est le meilleur citoyen : celui qui vote à toutes les élections sans aucune autre forme d'action ou celui qui, au contraire, s'engage (dans une association par exemple) dans la vie de la cité ? N'est-ce pas la société civile qui, d'abord et avant tout, fait vivre la démocratie en dehors d'une représentation qui ne peut être qu'imparfaite ? », interrogea-t-elle.

À l'orée de la présidentielle, les inquiétudes sont encore palpables et des problématiques lancinantes ne devraient pas a priori être résolues pour ce nouveau cycle électoral, dont le plafonnement des dépenses de campagne. « Le règne de l'argent est palpable. Actuellement, les débats d'idées sont occultés. Ce n'est plus les qualités d'un candidat qui lui confèrent le statut de favori, mais l'argent dont il dispose », regrette Heriniaina Mahosindrahaja, président national du Leader Fanilo. Le vrai défi est de se faire réapproprier aux citoyens la notion de vote dont le droit a été l'une des principales revendications des luttes nationales.

R.A

RÉFÉRENCES

1. Jean-Michel Wachsberger. L'élection présidentielle malgache de 2018-2019. Géographie électorale., 2019. fhal-02069708f Tantaran'ny Andriana p.70 ²<https://www.jeuneafrique.com/1347959/politique/les-abstentionnistes-enfants-gates-de-la-democratie/>



Charte de bonne conduite des partis politiques

Un engagement politique et citoyen

Depuis le mois de mars, des partis politiques ont planché pour accoucher d'une charte de bonne conduite. L'approche est loin d'être inédite, mais à quelques encablures de la présidentielle, et dans un contexte politique ressemblant à une poudrière, elle a fait jaser. Éclairage.

RAOTO ANDRIAMANAMBE

C'est une pratique courante et étendue en Afrique, mais aussi sous d'autres horizons. Si les Codes de conduite se multiplient, c'est pour répondre au contexte de crises qui est omniprésent et aussi dans une volonté de prévenir leur répétition – en amont – ou leur apparition – en aval. Visant l'harmonisation des comportements électoraux, leur contenu concorde à bien des égards au besoin de la sacro-sainte stabilité. Madagascar a également avancé dans cette voie.

Un processus électoral plus transparent

D'abord, le contexte. L'accompagnement des formations politiques dans la mise en place de la Charte de bonne conduite, entre dans le cadre du projet Participe qui est cofinancé par la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar et aux Comores et la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) Madagascar. Il se déroulera de décembre 2022 à mai 2024. Participe s'adresse particulièrement aux jeunes, à la société civile et aux partis politiques. Le projet vise à mobiliser une citoyenneté active pour un processus électoral plus transparent, démocratique et égalitaire à Madagascar.

C'est dans ce cadre que l'idée d'une charte de bonne conduite a germé. Les périodes électorales sont souvent des moments délicats à traverser pour Madagascar. *«En temps normal, cela ne devrait pas être le cas, les élections sont le socle de la démocratie et une voie essentielle pour la participation citoyenne et surtout pour la vie des partis politiques»*, détaille Mireille Andriambolano, coordonnatrice de programme gouvernance publique au sein de la FES.

Rencontres

Il est d'usage dans les pays démocratiques d'établir une charte ou un code lors d'une période particulière. *«Certes, il y a les dispositions légales, mais un gentlemen's agreement est un concept qui transcende les lois. L'engagement est moral. Il doit être fait de manière consciente»*, éclaire un des participants lors de l'élaboration de la Charte. Malgré l'ampleur du défi et le climat de défiance qui peut régner entre les partis, le processus a suivi son cheminement: les rencontres préalables avec les leaders des formations politiques, les ateliers de renforcement de capacité et d'élaboration de la charte de bonne conduite, les dialogues

croisés multipartites, la consolidation et la validation des articles de la charte de bonne conduite puis, enfin, la présentation.

«Les échanges ont été riches. Les formations ont accru nos compétences. Il est nécessaire que les capacités des jeunes membres des partis politiques soient consolidées. Mais les questions d'éthique et de moral sont aussi essentielles pour éviter le sempiternel cycle de vengeances politiques», glisse Tiana Rasolonirina, membre des jeunes Tiako i Madagasikara (Tim) à Fianarantsoa

Il est d'usage dans les pays démocratiques d'établir une charte ou un code lors d'une période particulière

Expérience

L'ensemble du chemin parcouru est loin de ressembler à un long fleuve tranquille. *«Tout le monde a avancé dans la même direction, malgré les difficultés. Dans l'esprit de chacun et de chacune régnait une certaine idée de l'intérêt supérieur de la Nation»*, partage Anja Maria Naivohanitriniaina, secrétaire nationale du parti Malagasy tonga saina (MTS), une des formations qui a pris part au processus. Les multiples rencontres et dialogues ont favorisé les échanges entre les partis politiques qui étaient également amenés à mieux se connaître et contribuer à renforcer la confiance mutuelle entre les partis.

Si la phase préparatoire s'est déroulée dans des conditions idéales, celle de la consolidation des articles a fait du bruit dans le microcosme politique local et au sein des médias. Il faut dire que cette période coïncidait également aux bruissements autour de la volonté de quelques politiciens de vouloir instaurer une transition (voir article, p.4). *«Le timing était le fruit du hasard du calendrier. La démarche visait, –*

rappelons-le – à créer un climat d'apaisement et de confiance avant, pendant et après les élections, à favoriser la confiance des citoyens à l'endroit des partis politiques et concernant le processus électoral et à améliorer le niveau d'engagement de tous les acteurs notamment celui des partis politiques», note la coordonnatrice de programme gouvernance publique au sein de la FES.

L'expérience de la Grande île en matière de Charte ne date pas d'aujourd'hui. Mais elle s'est déroulée avec plus ou moins de succès. Celle de 2018, baptisée Charte de bonne conduite et d'intégrité des candidats pour une élection présidentielle apaisée, n'a recueilli que quelques signatures des candidats engagés sur les *starting-block* de la présidentielle. À l'époque, douze organisations, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), le Bureau indépendant de lutte anti-corruption (Bianco) ou encore Transparency International, initiative Madagascar, entre autres, avaient pris part à son élaboration. La situation était peu ou prou similaire à aujourd'hui avec comme point d'orgue un mouvement mené par les députés juste à quelques encablures de la présidentielle. Ce qui faisait craindre le pire.

Éthique

Avec la période électorale qui se profile à l'horizon, la FES Madagascar s'est donc engagée à accompagner les acteurs du milieu politique en contribuant au renforcement de leurs capacités et en apportant son appui dans l'élaboration de la Charte, il s'agissait surtout de mettre l'éthique au cœur de la pratique et de la culture politique.

«Les démarches réflexives dans le but d'améliorer le monde politique et de mettre en cohérence des connaissances politiques sur les défis sociétaux sont toujours utiles, intervient Rivo Rakotavao, Coordinateur national du parti Hery Vaovaon'i Madagasikara. *Il est également nécessaire de rappeler sans cesse le devoir d'exemplarité de ceux et celles qui sont appelés à diriger le pays»*.

Sur le Continent noir, les codes de bonne conduite aux élections apparaissent en période électorale, des moments charnières de la vie politique nationale. Par essence, ils ne sont que momentanément mis en œuvre. *«Ils tendent même à faire corps avec la réglementation électorale contraignante. Ils n'ont cependant pas vocation à se substituer au Code électoral, ce qui amène à s'y intéresser*

de plus près», analyse, à cet effet, Brusil Miranda Metou dans son essai *Les codes de bonne conduite aux élections ou l'invasion du droit constitutionnel par du « droit mou » dans les démocraties nouvelles ou rétablies en Afrique noire francophone*.

Nouveau souffle

L'élaboration de la Charte a mobilisé la plupart des parties prenantes probables au prochain cycle électoral. C'est un signe d'une certaine évolution du jeu politique. Car au-delà de la présidentielle, d'autres scrutins devraient se dérouler et renouveler ou remodeler le paysage politique local. Près de 250 participants issus de partis politiques d'obédiences différentes (Parti social-démocrate malgache - PSD, Arema, Leader Fanilo, Avi, Tim, Tanora malagasy vonona, HVM, Malagasy Miara-Miainga, Renouveau pour la Démocratie Sociale - RDS, MTS) ont participé à la série de dialogues pendant lesquels ils ont renforcé la compréhension de leurs rôles en tant qu'acteurs principaux du processus électoral. Les concepts fondamentaux en politique, la démocratisation, la notion d'éthique et le mécanisme de prise de décision en démocratie ont été au cœur de ces séances de mise en cohérence de connaissances.

«Les formations ont apporté un nouveau souffle aux membres des formations politiques. Les journées de réflexion se sont apparentées également à un espace de dialogue afin d'améliorer le monde politique et la sphère électorale», estime Jahita Luciano, secrétaire provincial d'Antananarivo du PSD.

Malgacho-malgache

Aussi bien auprès d'une certaine frange de la presse que les membres de la classe politique, le reproche formulé concernait les initiateurs de la Charte et qu'elle porterait les traces d'une ingérence étrangère, à travers la FES ou l'Union Européenne. *«Le processus était strictement malgacho-malgache. L'objectif est d'asseoir une paix dans le milieu politique et durant les élections malgaches»,* plaide Alain Désiré Rasambany, secrétaire général national du parti HVM.

Les codes de bonne conduite aux élections se sont toujours caractérisés par le concept de «droit mou» – comme le souligne Brusil Miranda Metou – à l'image de la charte de

2018. Celle de 2023, qui comporte 12 articles, aborde presque tous les compartiments de la vie publique et politique notamment durant la période électorale: implication pour un processus électoral démocratique et crédible, investissement dans la lutte et la prévention des fraudes électorales pour s'assurer des élections équitables, la probité, la question épineuse des financements (voir *Politika* 30), le verdict des urnes... La démarche s'est inspirée directement de la constitution, des lois ou des instrument internationaux auxquels la Charte fait explicitement référence.

Le vrai défi sera la mise en œuvre des dispositions contenues dans la Charte

Valeur morale

«À mi-chemin entre la réglementation et l'autorégulation, les codes de bonne conduite est une sorte de zone grise où le non contraignant côtoie l'obligatoire, sans que l'on puisse véritablement dissocier l'un de l'autre, décortique Brusil Miranda Metou. Répondant aux exigences de transparence et de démocratie, l'adoption de ces codes modifie l'ensemble du paysage juridique et pousse à une réflexion approfondie sur les sources du droit et les modes de production des règles applicables à l'époque actuelle».

Malgré quelques appréhensions, la séance de dialogue multipartite organisée le 6 juin dernier a permis de lever quelques doutes. Même si le scepticisme règne encore, beaucoup ont félicité l'initiative. En plein débat sur les lois électorales, la résurgence des débats sur la Charte de bonne conduite est salvatrice. En effet, l'existence d'un code de bonne conduite aux élections est un marqueur de la prise de conscience de la présence d'un ordre «souple et malléable»,

qui échappe aux impératifs de validité et de légalité, à côté d'un cadre rigide purement juridique en matière électorale et est bien souvent superbement ignoré dans ses longueurs et ses largeurs.

Si la charte a pour but de prévenir ce genre d'agissements, elle ne possède pas un caractère obligatoire. Cependant, pour maître Eloi Ratefimahefamiro, du parti Tim, la valeur morale de la charte est son point fort. *«Les échanges mutuels ont permis de parler des postures à adopter en période électorale. Il en est ressorti que le fihavanana est sacré ainsi que le respect mutuel. Il est important d'améliorer les pratiques politiques. La politique est un choix et une conviction personnelle que l'on doit assumer»,* développe Vololonirina Olga Ratolojanahary, maire et présidente du TGV au niveau de la commune rurale Alakamisy Itenina.

Défi

Les prochaines étapes porteront sur la signature de la Charte. Le Comité de Mise en œuvre et de suivi de la charte (CSC) sera particulièrement attendu. En effet, il s'est avéré nécessaire de le mettre en place pour rendre le dispositif efficace. Le CSC va assurer une meilleure diffusion du document et surtout veiller à son application.

La sensibilisation auprès des partis politiques qui n'ont pas encore adhéré à la charte revient à ce comité qui assurera aussi la collecte des recommandations et suggestions d'amélioration ainsi que la mise à jour ou la révision du document. *«La démarche que nous avons accomplie prouve que les partis sont toujours essentiels dans la vie d'une nation. Surtout, les formations politiques malgaches peuvent travailler en bonne intelligence et en entente. Elles peuvent avancer dans le sens de l'apaisement»,* plaide Mireille Andriambolanoro.

Le vrai défi sera la mise en œuvre des dispositions contenues dans la Charte. Elle dépendra de la signification que les signataires leur attribuent. *«Ce ne sont pas la contrainte et la sanction qui font la force obligatoire des codes de bonne conduite aux élections. Le triomphe du droit consenti sur le droit imposé conduit à un assouplissement de la juridicité en la matière, puisqu'il est prévu dans ces codes des mécanismes propres de contrôle»,* conclut Brusil Miranda Metou. **P**



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES PARTIS POLITIQUES

Nous, Partis politiques, Groupements politiques, Forces politiques, et
Candidats aux élections sous-signés

- Conscients du rôle capital des partis politiques et de toutes les forces politiques dans l'expression du suffrage populaire et dans la mobilisation participative des citoyens,
- Reconnaisant les élections comme le seul moyen démocratique et légitime de conquête du pouvoir,
- Déterminés à promouvoir un environnement favorable à la tenue d'élections libres, transparentes et équitables dans un climat de tolérance démocratique sans crainte de coercition, d'intimidation et de représailles,
- Convaincus que la crédibilité d'une élection démocratique repose sur le niveau d'engagement effectif de tous les acteurs dans les différentes phases du processus électoral notamment la transparence de la procédure et des opérations ainsi que leurs résultats,

- Considérant les lois et règlements en vigueur dans notre pays ainsi que les conventions, les standards et normes internationaux en matière électorale,
- Profondément attachés au respect des droits de la personne humaine consacrés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance et par la Constitution de la République de Madagascar,
- Soucieux de la stabilité politique, de l'unité nationale et de l'intégrité de Madagascar,

Décidons en toute liberté, et en notre âme et conscience

D'adopter la présente Charte pour promouvoir la transparence et un comportement éthique durant tout le processus électoral.

APPLICATION DE LA CHARTRE

Article 1 – Cette Charte de bonne conduite s'applique de manière égalitaire aux signataires
-Partis politiques, Groupements politiques, Forces politiques, et Candidats aux élections -qui doivent également respecter l'ensemble des lois et règlements en matière électorale, avant, durant et après les élections.

Article 2

- Il incombe aux parties signataires :
 - De la vulgariser afin qu'elle soit strictement observée par leurs dirigeants, cadres, adhérents, sympathisants et membres des comités de soutien,
 - De s'encourager mutuellement et encourager tous les acteurs politiques à s'y conformer et à les dissuader d'y contrevenir afin de préserver l'intégrité du processus électoral.

ENGAGEMENTS DES PARTIES SIGNATAIRES DE LA PRESENTE CHARTRE

Article 3

- S'impliquer pour un processus électoral démocratique et crédible
 - En œuvrant au bon déroulement et à l'intégrité du processus électoral tout en rejetant toute initiative visant à le perturber ou à le bloquer,

- En adoptant une démarche d'inclusivité, de dialogue et de consensus avec toutes les entités et en encourageant l'efficacité collective,

- En sensibilisant et en mobilisant les citoyens à s'inscrire sur la liste électorale, à s'assurer qu'ils sont bien inscrits, à retirer leurs cartes d'électeurs à temps, à aller voter, à assister au dépouillement et au comptage des voix, à superviser l'acheminement des résultats,
- En favorisant les échanges d'information entre les partis sur le processus d'enregistrement des électeurs à des fins de vérification et en observant l'ensemble des opérations,
- En se prévalant du droit de réclamer le respect du principe d'égalité de traitement des candidats notamment l'équilibre du temps d'antenne et de parole dans les audiovisuels publics, l'accès équitable aux lieux publics, la réglementation commune pour l'organisation des rassemblements publics,

- En se faisant représenter dans les bureaux de vote par des délégués, bien formés, conscients de leurs devoirs et responsabilités et en s'assurant de leur présence permanente.

Article 4

- Prôner le Fihavanana et la tolérance pour un respect mutuel
 - En faisant preuve de retenue dans les attitudes et les comportements,
 - En admettant la diversité d'opinions,
 - En s'exprimant dans le respect total de la dignité humaine et des droits d'autrui durant les débats et les discours électoraux tout en se gardant de tenir des propos offensants et méprisants et relatifs à la vie privée d'autrui,
 - En s'abstenant d'exploiter des lieux symboliques, de mémoire ou de culte pour la propagande électorale, au nom de la laïcité de l'Etat,
 - En s'interdisant de permettre, de tolérer, de provoquer la violence sous toutes ses formes notamment l'intimidation, le vandalisme, les voies de fait, le trouble à l'ordre public, l'incitation à la haine raciale, ethnique, religieuse ou fondée sur le genre, ...
 - En renonçant à propager des rumeurs et des allégations tendancieuses,
 - En dénonçant sans aucune hésitation, tout acte de violence ou d'intimidation ou toute autre manœuvre qui porte atteinte au processus électoral.

Article 5

- S'investir dans la lutte et la prévention des fraudes électorales pour s'assurer des élections équitables
 - En planifiant des campagnes de sensibilisation en interne et en externe sur les méfaits de la corruption active et passive pour ne pas nuire à la sincérité du scrutin,
 - En se défendant de distribuer de l'argent, des vivres, des effets dans l'intention de corrompre les électeurs ou de se laisser corrompre par des procédés illégaux et des agissements déloyaux, d'influencer ou de soudoyer de quelque manière que ce soit les acteurs engagés dans le processus électoral, les agents électoraux, les membres des bureaux de vote dont les délégués des partis,
 - En s'interdisant de corrompre le soutien officiel des leaders d'influence traditionnels et religieux pour voter et à faire voter pour un candidat

Article 8 – Agir pour la transparence des comptes de campagne et dans un constant souci de l'éthique

- En s'interdisant le financement et les dons des sociétés commerciales à participation publique, des personnes morales publiques de droit étranger et de tout Etat étranger,
- En se cantonnant aux sources de financements autorisés et en refusant tous types de financement intéressés susceptibles de faire surgir un conflit d'intérêts à l'avenir ainsi que les financements occultes,
- En faisant preuve de discernement et de vigilance sur les soutiens financiers pour ne pas sombrer dans les dérives des canaux de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme,
- En acceptant de respecter les éventuelles dispositions communément établies sur la limitation des fonds de campagne tenant compte de la nature des élections et des paramètres spécifiques telles que les réalités géographiques des circonscriptions,
- En consacrant un budget raisonnable aux activités de propagande pour ne pas faire offense à la situation de précarité des concitoyens et pour une égalité de chance de tous les partis politiques, à défaut de dispositions légales de plafonnement des dépenses de campagne,
- En respectant les dispositions légales relatives à la gestion des campagnes électorales,
- En faisant preuve de transparence et de traçabilité sur les coûts des campagnes électorales, la nature et la provenance des fonds de campagne, en tenant une comptabilité retraçant l'ensemble des recettes perçues selon leur origine et l'ensemble des dépenses selon leur nature et leur destination, et à la transmettre avec les pièces justificatives à la Commission de contrôle de financement de la vie politique.

Article 7 – Exiger le respect du jeu démocratique

- En menant une campagne éthique et respectable, loin des démagogues, respectueuse de l'environnement,
- En animant les débats autour des projets de société des partis élaborés sur la base de leurs valeurs et de leur idéologie par une saine confrontation d'idées primant la cohésion sociale et l'unité par-dessus les différences ethniques, religieuses, sociales et au-delà des clivages politiques et de la diversité d'opinions pour un choix éclairé des électeurs,
- En adoptant un comportement attentif aux droits des concurrents de faire campagne en toute liberté : ne pas perturber leurs meetings, ne pas gêner la libre circulation de leurs candidats et sympathisants, ne pas dégrader leurs symboles et déchirer leurs affiches, ne pas intimider leurs partisans et les entraver dans la distribution de tracts et la pose des affiches, ne pas chercher à les dénigrer et à les diffamer, résoudre à l'amiable les éventuelles coïncidences de lieu et d'heure d'une activité de campagne susceptibles de provoquer des tensions et des controverses,
- En veillant au respect de la liberté d'expression, de réunion, d'association et de circulation, de la non-discrimination des personnes ainsi qu'à l'exercice du droit de vote des électeurs : ne pas les empêcher à assister aux rassemblements politiques de leur choix, ne pas monnayer leur présence aux meetings politiques ou leur ralliement, ne pas dresser les habitants les uns contre les autres en suscitant un climat de peur, porter assistance aux électeurs en situation de handicap pour une meilleure accessibilité au processus d'inscription et de vote,
- En encourageant les militants et les sympathisants au strict respect des droits civils et politiques, ainsi, qu'aux valeurs démocratiques,
- En se gardant de mettre en œuvre des moyens pour créer des troubles durant les meetings

- En évitant de corrompre par la distribution d'argent ou la promesse de futurs postes le soutien des autres candidats,
 - En s'abstenant de manipuler les registres d'état civil, de falsifier les listes électorales par l'inscription des électeurs fictifs, le refus de faire inscrire des électeurs des partis concurrents, la tentative de radiation illégale d'électeurs de la liste, la subtilisation des cartes d'électeurs à des fins frauduleuses,
 - En refusant les irrégularités et les manipulations : vote multiple, usurpation d'identité, utilisation de bulletins de vote pré-cochés, bourrage des urnes,
 - En s'astreignant à une transparence et à la traçabilité des fonds utilisés pendant la campagne électorale, telles que prévues par la loi,
 - En faisant état de redevabilité et de transparence sur les formes de coopération du candidat et des partis politiques, avec le secteur privé (conseils, financements, appuis logistiques) de façon à clarifier la position de chacun auprès des électeurs et en encourageant les entreprises à adhérer à la Charte d'intégrité du secteur privé,
- Article 6 – Faire preuve de probité pour ne pas abuser des positions de pouvoir, d'influence ou de privilèges**

- En mettant l'éthique en pratique et au cœur de la culture politique,
- En s'engageant à respecter la neutralité de l'administration et à ne pas exploiter une position officielle en combinant les déplacements financés par l'Etat avec les activités de campagne et en exerçant des pressions sur le personnel sous ses ordres,
- En évitant de recourir à des moyens déloyaux et/ou illicites : chantages et menaces, promesses d'avantages clientélistes de recrutement ou de promotion dans le favoritisme à des postes publics, octroi de contrats de marché public, de faveurs, de privilèges contre le soutien électoral et l'engagement à faire voter pour un candidat,
- En s'interdisant et en dénonçant l'utilisation des biens, moyens et avantages publics tels que bâtiments, salles de réunion, équipements mobiliers, matériels de sonorisation, véhicules, ainsi que des ressources humaines de l'Etat et de ses démembrements, des collectivités territoriales décentralisées, des organismes publics en soutien à une campagne électorale.

Article 9 – Se soumettre au verdict des urnes

- En acceptant la légitimité des résultats de l'élection,
- En reconnaissant la défaite avec dignité et fair-play, et en restant humble dans la victoire,
- En abordant les éventuels contentieux électoraux dans la sérénité et dans le strict respect des textes tout en écartant la violence sous toutes ses formes,
- En se soumettant aux décisions rendues par les institutions chargées du règlement des différends électoraux.

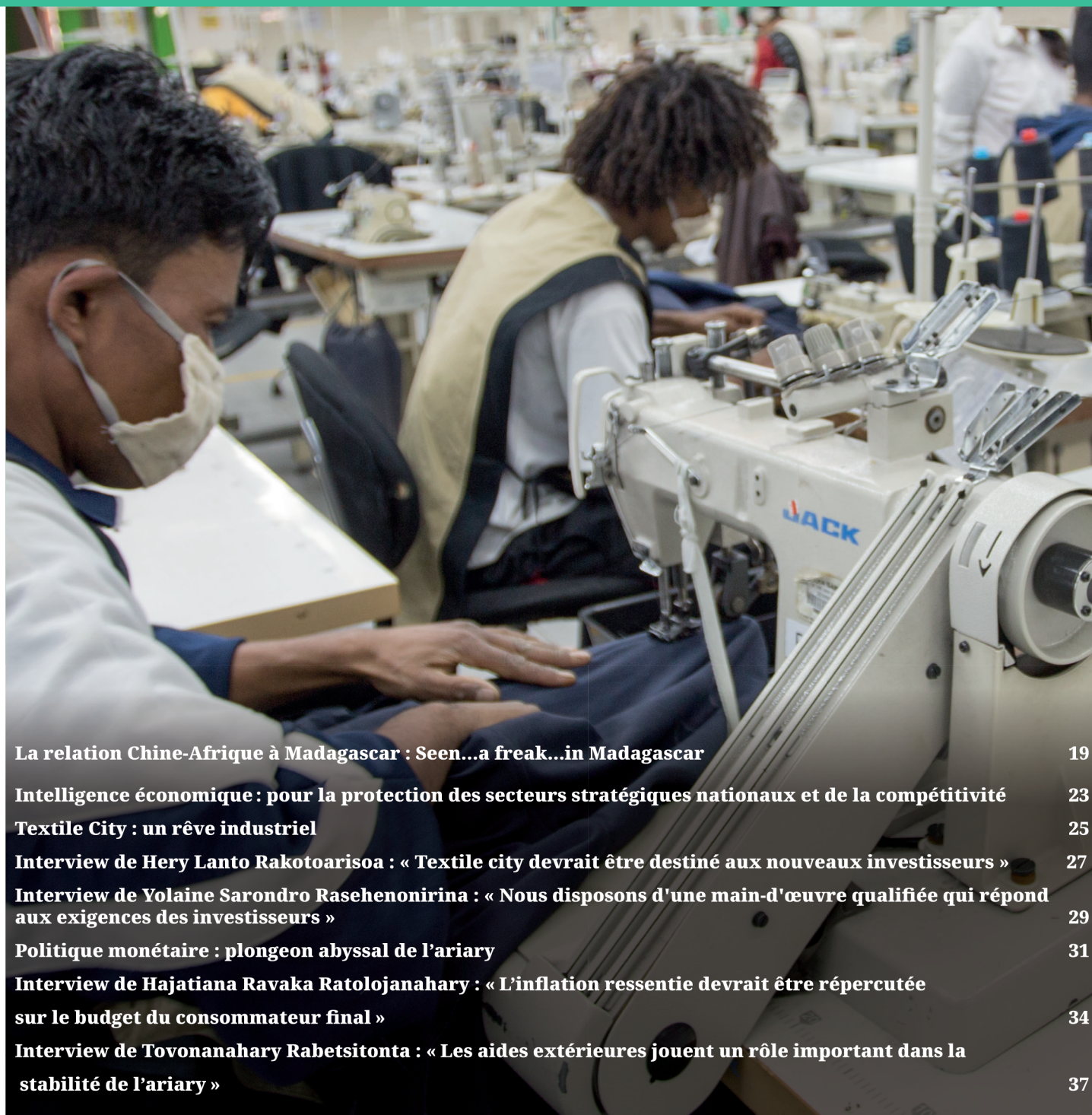
DISPOSITIONS FINALES ET SUIVI DE LA CHARTE

Article 10 – Les signataires donnent mandat à un Comité de mise en œuvre et de suivi composé des représentants des partis politiques pour veiller à la stricte application de la présente Charte.

Article 11 – La violation des principes fixés par cette charte par un ou plusieurs partis ouvre droit à saisir le Comité de mise en œuvre et de suivi en fonction de la nature de l'écart, le Comité de Suivi peut prendre des mesures allant du rappel à l'ordre jusqu'à la dénonciation publique ou auprès des autorités administratives ou judiciaires compétentes, indépendamment des sanctions administratives et pénales prévues par les textes en vigueur.

Article 12 – La présente Charte de bonne conduite entre en vigueur dès sa signature. Tout parti, légalement constitué ou candidat n'ayant pas adhéré à cette Charte lors de son entrée en vigueur pourra le faire auprès du Comité de mise en œuvre et de suivi qui rendra publique toute nouvelle adhésion.

ÉCONOMIE



La relation Chine-Afrique à Madagascar : Seen...a freak...in Madagascar	19
Intelligence économique : pour la protection des secteurs stratégiques nationaux et de la compétitivité	23
Textile City : un rêve industriel	25
Interview de Hery Lanto Rakotoarisoa : « Textile city devrait être destiné aux nouveaux investisseurs »	27
Interview de Yolaine Sarondro Rasehenonirina : « Nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux exigences des investisseurs »	29
Politique monétaire : plongeon abyssal de l'ariary	31
Interview de Hajatiana Ravaka Ratolojanahary : « L'inflation ressentie devrait être répercutée sur le budget du consommateur final »	34
Interview de Tovonanahary Rabetsitonta : « Les aides extérieures jouent un rôle important dans la stabilité de l'ariary »	37



La relation Chine-Afrique à Madagascar

Seen...a freak...in Madagascar

Si la « FrançAfrique » occupe toujours les espaces de débats politiques, la « ChinAfrique » s'infiltré lentement, mais sûrement dans ceux de l'économie. L'essor des relations entre la Chine et l'Afrique constitue le plus grand bouleversement politico-économique du continent africain depuis la fin de la guerre. La Grande île n'échappe pas à l'appétit de l'Empire du Milieu.

RADO ANDRIAMAMPANDRY

Une étape importante vient d'être franchie avec le vingtième congrès national du Parti communiste chinois au mois d'octobre dernier. L'ambassadeur de la Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Li Chenggang, parlait de «*création de nouvelles opportunités*» pour toutes les régions du monde, y compris l'Afrique, devant une dizaine de journalistes africains qui se sont formés à Genève.

Plein fonctionnement des institutions multilatérales

Le développement de haute qualité chinois devra, selon Li Chenggang, créer un nouvel espace pour le monde, en termes de modernisation industrielle et d'expansion du marché. La Chine est déjà un marché qui compte plus de 1,4 milliard d'habitants et plus de 400 millions de personnes à revenu moyen. Attaché à une politique fondamentale d'ouverture au monde extérieur, l'Empire du Milieu a déjà fait part de son intention de poursuivre la négociation d'accords de libre-échange de haut niveau avec ses partenaires commerciaux et à promouvoir le plein fonctionnement des institutions multilatérales telles que l'OMC.

Mais pour donner un nouvel élan à l'économie mondiale, la Chine réalise qu'elle doit continuer à faire avancer les réformes, à optimiser l'environnement de développement des entreprises privées, à construire un système de marché de haut niveau et à perfectionner les systèmes qui sous-tendent l'économie de marché. Elle fait également face à d'autres enjeux majeurs, tels que la promotion du développement vert. C'est pourquoi, au cours des cinq prochaines années, le pays entend mettre davantage l'accent sur la réduction des émissions de carbone et visera une transition écologique globale dans son développement économique et social. Ce, en participant activement à la gouvernance mondiale en réponse au changement climatique. Et puis, la Chine veut prôner un véritable multilatéralisme. Elle se dit prête à travailler avec la communauté internationale pour relever collectivement les défis mondiaux et poursuivre une gouvernance mondiale caractérisée par une croissance partagée avec la discussion et la collaboration.

Potentiel de développement

Sur le plan bilatéral, l'Empire du Milieu affirme être le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis 13 années consécutives. En 2021, le total des échanges bilatéraux entre la Chine et l'Afrique a dépassé les 250 milliards de dollars. Pour l'ambassadeur Li Chenggang qui travaille à l'OMC, ce lien commercial avait «*renforcé la capacité des économies africaines à relever les défis de la pandémie et a donné un élan constant à la reprise économique de l'Afrique*».

L'importation vient pénaliser l'économie malgache quand ces produits chinois détruisent l'industrie locale

En octobre 2022, *Business Insider Africa* avait exposé que les échanges entre les deux parties se portaient bien. L'année dernière, ils ont augmenté de 16,6% par rapport à 2021. La valeur du commerce entre la Chine et l'Afrique est huit fois supérieure à celle du commerce entre les États-Unis et l'Afrique, et 15 fois supérieure à celle du commerce entre la France et l'Afrique. Bien que l'Afrique ne représente que 3% des importations de la Chine, ces opérations témoigneraient déjà d'un énorme potentiel de développement. Une augmentation de 19,1% des produits importés par la Chine en provenance d'Afrique avait été enregistrée pour la même période. Mais ce sont des échanges qui ont profité davantage à l'économie chinoise. François Giovalucchi et Juvence Ramasy exposent dans leur publication *La Chine à Madagascar, entre opportunisme politique discret et trafics intenses*, au mois de novembre 2022, que «*comme ailleurs en*

Afrique, la Chine occupe à Madagascar une place prépondérante parmi les exportateurs, tout en étant un importateur de second rang».

La publication du Bureau de l'économie et du commerce de l'Ambassade de la République populaire de Chine dans la Grande île au mois de juin de l'année dernière livre un aperçu. Il y est rapporté que la Chine est le premier partenaire commercial et la plus grande source d'importations de Madagascar pendant au moins sept années consécutives. Selon les chiffres de l'administration douanière malgache repris par ce bureau chinois, le commerce bilatéral de marchandises entre les deux pays avait atteint 1,36 million de dollars en 2021. Les importations de Madagascar en provenance de la Chine valaient 1,28 milliard de dollars, si les exportations de Madagascar vers la Chine rapportées par la douane chinoise n'étaient que de 329 millions de dollars. Et là, c'est la différence de niveau de développement et de structure économique entre les deux pays qui est avancée pour justifier cet excédent commercial.

Tirer profit des échanges

Pour François Giovalucchi et Juvence Ramasy, en tout cas, la Chine est «*un débouché modeste du commerce formel*» qui «*importe quasiment des matières premières*» de Madagascar. Ils rapportaient alors qu'en 2020, le marché chinois absorbait 6% des exportations de la Grande île, loin derrière la France (23,1%) et les États-Unis (22,5%). L'ambassade de Chine insiste néanmoins sur le fait que l'accord relatif aux droits de douane à tarif zéro sur 97% des biens africains exportés vers la Chine avait été accueilli favorablement par les opérateurs malgaches et avait promu les exportations malgaches vers cette destination. Si les produits exportés par Madagascar vers la Chine étaient principalement des produits minéraux et des produits de mer en 2020, les produits chinois importés par la Grande île étaient diversifiés. Ils varient de matières premières, des équipements mécaniques et électriques, du riz, des matériaux de construction et des produits pharmaceutiques.

Une équipe de l'économiste Olivier Ramiandrisoa avait publié il y a quelques années une étude sur l'apport des relations commerciales avec la Chine pour Madagascar. Elle a conclu que «*l'excès d'importations pourrait (...) être bénéfique pour la Grande île lorsque ces achats de pro-*

duits chinois ne concurrencent pas l'industrie locale, mais constituent une alternative aux importations plus coûteuses venant des autres pays, particulièrement de l'occident». Ce qui est également, selon eux, profitable aux consommateurs qui peuvent satisfaire leurs besoins en dépensant moins. L'étude a aussi avancé que certains secteurs « tirent indirectement profit des échanges extérieurs entretenus par la Chine ». L'explication donnée par cette équipe était que comme ce pays exporte des produits comme les voitures, le riz, les céréales ou encore les appareils électriques sur le marché mondial, « leurs cours internationaux affichent une tendance à la baisse et les secteurs malgaches concernés arrivent par conséquent à réduire leurs coûts d'importation ».

Mise aux normes

Mais cette importation vient pénaliser l'économie malgache quand ces produits chinois détruisent l'industrie locale et font perdre des emplois. Dans l'article, l'équipe d'Olivier Ramianandroa avait pris l'exemple de l'importation de produits textiles « qui influe négativement sur l'activité de certaines sociétés locales ». Elle rappelait alors en passant que « certaines entreprises comme la Sotema

La mise en place d'une agence ou d'un bureau des normes chinoises à Madagascar avait été proposée

et la Hasima, ont même dû fermer leurs portes ». Par ailleurs, les Chinois ne sont pas seulement « fournisseurs » de Madagascar à partir de la Chine. Ils sont plusieurs à s'implanter dans la Grande île pour commercer. Ils établissent leurs affaires, non seulement en concurrence avec des opérateurs malgaches, mais également avec des commerçants d'autres nationalités. Bien que les produits *made in china* qui sont sur le marché soient en grande partie qualifiés par les

consommateurs de basse qualité, ils apprécient quand même les prix de ces produits, compte tenu de leur faible pouvoir d'achat. Et pourtant, la Chine se veut être très exigeante par rapport à la qualité des produits malgaches qui peuvent entrer sur son territoire. Jiang Xuejun du Centre du commerce international (ITC) s'est par exemple rendu à Madagascar pour discuter avec le ministre de l'Industrialisation et du Commerce Edgard Razafindravahy du projet de Partenariat pour la capacité d'exportation d'Afrique vers la Chine. Il avait été indiqué que Madagascar figure parmi les huit pays africains à être soutenus par ce programme. La mise aux normes des produits malgaches pour qu'ils se conforment aux exigences du marché chinois avait alors été abordée par les deux responsables. Ils se sont accordés sur l'importance du respect des réglementations sanitaires et phytosanitaires (SPS) exigées par la Chine pour les produits agricoles et alimentaires.

La mise en place d'une agence ou d'un bureau des normes chinoises à Madagascar avait été proposée par le ministre Edgard Razafindravahy « afin que tous les produits destinés à la Chine et qui ont été agréés par ce bureau ne risquent plus d'être refoulés ou bra-

Chine - États-Unis: la bataille commerciale se déporte sur le continent africain

Washington et Pékin se livrent une guerre commerciale sans merci depuis près de deux décennies. Dans une moindre mesure, cette bataille se reporte aussi sur les marchés malgache et africain. Ainsi, près d'un milliard de dollars d'échanges commerciaux entre Madagascar et les États-Unis a été comptabilisé en 2022

La croissance des échanges entre les deux pays est exponentielle. Le volume du milliard de dollars a été atteint l'année dernière. Les chiffres ont été révélés par l'ambassade des États-Unis à Madagascar en marge de la *Conférence One country One day*, Journée des affaires des États-Unis. Cet accroissement des volumes des échanges est porté par l'African growth an opportunities act (Agoa). La Grande île est le quatrième exportateur non pétrolier vers les États-Unis le cadre de cet accord qui permet à des produits phares malgaches, comme le textile et la vanille, d'être exportés sur le marché américain en franchise de droit. Dans les faits, l'Agoa, c'est l'accès de plus de 7 000 produits africains au marché américain sans droits de douane, moyennant une faible fiscalité pour certains produits importés des États-Unis

À l'heure où la compétition fait rage avec la Chine et la Russie, Madagascar comme l'Afrique représentent des territoires à conquérir. L'Agoa a permis aux deux continents de développer jusqu'à 4,8 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2021. Cependant, ces chiffres font pâle figure comparés aux 254 milliards de dollars que représente le commerce sino-africain. Ce record a été atteint en 2021. L'influence russe qui grandit de plus en plus inquiète également le Pays de l'oncle Sam.

« Nous travaillerons avec des partenaires africains volontaires pour approfondir et élargir nos relations commerciales, afin d'offrir une prospérité équitable et inclusive », indique en partie le dernier rapport stratégique de l'administration Biden pour l'Afrique subsaharienne, paru en août 2022. Pour Antony Blinken, secrétaire d'État américain, « l'Afrique façonnera l'avenir – et pas seulement l'avenir du peuple africain mais du monde ». Le président Joe Biden a déjà fait savoir qu'il souhaitait améliorer l'Agoa pour tirer parti de l'intégration croissante de l'Afrique, notamment à travers la zone de libre-échange africaine (Zlecaf),

Pour la Grande île, la stratégie nationale Agoa 2022-2025 a ainsi été lancée officiellement en vue de développer les relations commerciales qui lie les deux parties.

R.A et L.R

dés à cause d'un manquement aux mesures SPS». Madagascar avait signé avec la Chine un accord commercial en 1974, suivi d'un accord de Coopération commerciale, économique et technique en 1995. S'en suivait en 2005 la signature de l'accord sur l'établissement d'une commission mixte de coopération économique et commerciale ainsi que celle pour la promotion et la protection réciproques des investissements. Et puis, il y avait en 2017 la signature du mémorandum d'entente sur la promotion conjointe de l'initiative «La Ceinture et la Route».

Image

Depuis l'établissement de cette relation, la partie chinoise rapporte fièrement que, selon leur ministère du Commerce, le stock de l'investissement direct chinois à Madagascar à la fin 2020 avait atteint 391 millions de dollars. L'agriculture, la pêche, l'industrie manufacturière et les services ont été les

principaux domaines d'investissement des entreprises chinoises dans la Grande île. «Avec le sens du droit et le respect des lois, les entreprises chinoises à Madagascar gèrent de manière consciencieuse leur intégration dans la communauté locale, elles se lancent dans le développement industriel et social du pays, créent des emplois locaux, contribuent au progrès technologique, à l'amélioration du capital humain et aux résiliences des populations», avait avancé Guo Xiaomei, Ambassadrice de Chine à Madagascar, au mois de mars 2021.

Pourtant, dans leur publication, François Giovalucchi et Juvence Ramasy rapportent une «image dégradée» de la Chine. Ils relatent dans le résultat de leur recherche des problèmes sur les relations de travail, des questions d'appropriation foncière et d'atteinte aux ressources naturelles ou au patrimoine, ainsi que la corruption. Ils y rapportent également «des actes de maltraitance

vis-à-vis de salariés ou d'irrespect vis-à-vis de clients dans les commerces de Behoririka, qui sont régulièrement évoqués dans le débat public malgache». Ils ne manquaient pas d'y énumérer des dossiers comme le conflit social au sein de la société sucrière Sucoma ou le projet minier de Soamahamanina qui a dû être abandonné.

Dans son discours durant la célébration du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et Madagascar au mois d'août 2022, l'ambassadrice Guo Xiaomei défend l'image de son pays. «Certes, certains Chinois et quelques entreprises chinoises n'ont pas pu tenir des comportements corrects durant leurs activités, mais cela ne représente pas l'image globale des entreprises chinoises ni ne reflète non plus la coopération sino-malgache. Face aux éventuelles activités illicites des entreprises, la Chine ne les protège et ne les tolère jamais», rassurait-elle. **P**

«La promotion du modèle de “démocratie autoritaire” rencontre un écho favorable auprès des politiques malgaches»

«**L**es autorités chinoises recherchent un rapprochement avec les élites politiques via diverses rencontres destinées à illustrer des “liens d'amitié” et l’engagement vers un avenir commun», selon la rhétorique de Pékin. Au cours de la dernière décennie, une diplomatie des forums et plusieurs visites officielles de part et d'autre ont eu lieu à des moments clés. Des représentants chinois se sont relayés à Madagascar notamment au lendemain de l'élection présidentielle de 2013 avec une visite du vice-ministre des Affaires étrangères en février 2014 en signe de reconnaissance du pouvoir nouvellement élu. Dans le cadre de l'adhésion de Madagascar à l'Initiative des routes de la soie, le ministre chinois des Affaires étrangères s'est rendu à Madagascar en janvier 2017, puis le président Rajaonarimampianina s'est rendu en mars 2017 en Chine.

À l'issue de l'élection présidentielle de 2018 eut lieu une visite de la vice-première ministre chinoise en novembre 2019. On notera toutefois que Madagascar n'a pas bénéficié en janvier 2022 de la visite du ministre des Affaires étrangères Wang Yi à l'occasion de sa tournée en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien : seuls le Kenya, l'Érythrée, les Comores, les Maldives et Sri Lanka l'ont accueilli. En mai 2021, le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale s'est entretenu par téléconférence avec la présidente du Parlement malgache pour jeter les bases d'une coopération entre les deux organes législatifs.

Le Parti communiste chinois (PCC), outre son rôle en matière de conception de la politique étrangère, fait aussi partie du dispositif diplomatique de la Chine. À l'occasion du 100^e anniversaire du PCC, le parti présidentiel Mapar/IRD a participé, en juillet 2021, au sommet du Parti communiste chinois et des partis politiques mondiaux. Cet anniversaire fut l'occasion pour l'ambassade de Chine à Madagascar de mener une politique active de communication. Il a été ainsi fait état de la conception chinoise en matière de démocratie mettant en avant le respect de la souveraineté nationale et la non-ingérence guidant l'action de la Chine en matière de relations internationales. La promotion du modèle de “démocratie autoritaire” qui conjugue présidentialisme exacerbé, *leadership* d'un parti ultradominant, surveillance étatique, contrôle social et capitalisme d'État rencontre un écho favorable auprès des politiques malgaches. Ceci s'inscrit sans surprise dans le rapprochement entre pays émergents autoritaires et pays africains sur la pente de l'autoritarisme, cherchant des contrepoids aux pressions du Nord. La politique de coopération plurisectorielle a été progressivement renforcée. Des Instituts Confucius ont été mis en place auprès des universités publiques notamment de celles de la capitale, Antananarivo (2008), de la principale ville du centre du pays Fianarantsoa (2010) et du premier port du pays, Tamatave (2014) ».

François Giovalucchi et Juvence Ramasy in La Chine à Madagascar Entre opportunisme politique discret et trafics intenses



Intelligence économique

Pour la protection des secteurs stratégiques nationaux et de la compétitivité

L'objet de cet article est d'analyser les défis de l'application de l'intelligence économique dans les secteurs stratégiques à Madagascar pour moderniser le système économique du pays, face à la complexité de la structure économique mondiale.

JOHNNY LEMRISS RANAIVOARISON

Avec l'avancée de la nouvelle technologie, le fonctionnement des organisations publiques et/ou privées n'échappe pas à la complexité des flux d'informations et de la gestion de l'environnement stratégique.

CYBERSÉCURITÉ

L'Intelligence économique (IE) constitue un objet de débat au niveau de tous les réseaux d'acteurs professionnels et de décideurs politiques. Il est important de souligner que

ce concept est l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques¹. Par ailleurs, Claude Revel rapproche l'intelligence économique à un mode de gouver-

nance fondé sur la maîtrise de l'information stratégique pour créer de la valeur durable dans une entité².

Ces réflexions nous indiquent que l'intelligence économique est un concept, non seulement complexe, mais aussi en corrélation avec tous les domaines confondus, mais en particulier le *management* des informations et des réseaux, la planification stratégique et la gestion des données, l'organisation et le système de prise de décision, la planification territoriale et l'analyse prospective, ainsi que la protection des patrimoines immatériels et la cybersécurité.

ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE VIE DE LA POPULATION

Au niveau mondial, l'intelligence économique fonctionne avec la montée en puissance des problématiques liées à l'univers numérique et à la digitalisation du système économique et financier. En Afrique, le Sénégal et le Maroc sont qualifiés de pays qui valorisent potentiellement l'utilisation des dispositifs d'intelligence économique dans leur système, depuis 1995. À Madagascar, ce concept reste encore méconnu. Il n'est pas intégré dans le système politico-économique du pays. Cette situation peut être expliquée principalement par l'inexistence de cadres législatifs sur l'intelligence économique et par l'absence de structures spécialisées qui diffusent et qui partagent les données économiques ou les informations stratégiques destinées aux acteurs.

Ainsi, les difficultés de l'application de l'intelligence économique à Madagascar sont liées à des facteurs multidimensionnels : la dimension institutionnelle, les domaines organisationnel et structurel, le facteur ressource humaine et surtout le volet recherche et développement. En conséquence, les secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'énergie, le tourisme et les transports sont mal gérés et ne participent presque pas à l'évolution de la qualité de vie de la population.

Tous les indicateurs économiques de Madagascar restent en berne et la croissance économique ne porte pas ses fruits face aux problèmes de la société. Actuellement, à l'exception du secteur vanille, tous les domaines d'activités économiques rencontrent des difficultés majeures liées non seulement à la gouvernance, mais également

à d'autres déterminants. Le facteur exogène se conjugue avec des impacts des crises climatiques. Après le passage des cyclones Batsirai et Emnati, les pertes dans le secteur de l'agriculture de rente ont été évaluées à 78 millions de dollars³.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Ainsi, malgré la faible valeur du commerce international de Madagascar avec l'Ukraine et la Russie – qui est estimée à 0,2 % et 1,7 % en matière d'exportation et d'importation – le système economico-politique malgache n'a pas été épargné par l'existence de conflits entre ces deux pays. Ces crises s'ajoutent également aux impacts de la pandémie de la Covid-19 qui a mis à terre l'économie du pays.

La production de connaissance permet aux acteurs économiques et sociaux de concevoir les stratégies de développement territorial.

Cette situation qui résulte des facteurs endogènes et exogènes est un bon exemple de la nécessité de mise en place d'un Système national d'intelligence économique (SNI). L'objectif ultime de cette initiative est de renforcer la dynamique économique des territoires, en mettant en œuvre le *marketing* territorial, et d'améliorer la compétitivité du pays en matière de production. Le système national d'intelligence économique consiste à mettre en avant des axes principaux comme la production de connaissances sur la politique des échanges, le développement du secteur recherche et formation, l'instaura-

tion du système de sécurité économique ainsi que la conception et la mise en œuvre de la stratégie d'influence d'État.

La production de connaissances permet aux acteurs économiques et sociaux de concevoir les stratégies de développement territorial. L'action principale de ce volet « connaissance » est de garantir les compétences des universitaires, des agents de l'État et des entrepreneurs en matière de planification stratégique, de Business intelligence (BI) et d'intelligence économique. En ce qui concerne la sécurité économique, elle permettra d'élaborer la stratégie de conception des patrimoines et de la sécurité du système d'information pour protéger les données stratégiques.

VEILLE STRATÉGIQUE

Dans la dernière composante du SNI, l'implication de l'État dans la démarche d'institutionnalisation de l'intelligence économique constitue une pierre angulaire du développement territorial. Puisqu'il s'agit d'un concept nouveau à Madagascar, les étapes de l'institutionnalisation de l'IE doit tenir compte de la mise en œuvre de la politique nationale de l'intelligence économique, de l'élaboration d'un cadre réglementaire et de la création d'une structure étatique spécialisée. L'État doit assurer la connectivité des villes par la mise en place des infrastructures routières, de la politique de sécurité, etc.

Dans le domaine de la politique de sécurité économique et de compétitivité, il doit maîtriser sa sphère d'influence en assurant la protection des secteurs stratégiques nationaux. Dans ce cadre d'action, il est indispensable d'instaurer le système de veille stratégique pour surveiller l'évolution de l'environnement interne et externe de l'économie et d'anticiper les décisions stratégiques en matière d'échanges commerciaux et de compétitivité internationale. D'une manière générale, l'application de l'intelligence économique au niveau du système économique de Madagascar permettra non seulement de protéger les secteurs stratégiques nationaux face à la concurrence étrangère, mais aussi de garantir l'attractivité territoriale et le développement inclusif. Dans cette démarche, la maîtrise des technologies clés et de la stratégie d'influence constitue une condition inéluctable de développement. **P**



Textile city

Un rêve industriel

Textile city est un peu le serpent des mers de l'industrie textile malgache. On en parle depuis des décennies, mais sa concrétisation tarde à se réaliser. La Grande île semble vouloir accélérer sur le dossier.

LOVA RALAMBOMAMY

Ambohibary, à quelques kilomètres de Moramanga, un des carrefours majeurs de la Grande île. Aujourd'hui, il n'y a qu'une friche et de maigres forêts de pins, mais imaginez une immense zone industrielle qui serait préemptée à quelques kilomètres de

la route nationale. Le va-et-vient des poids lourds et des trains rythme la vie de cette nouvelle petite ville dédiée à l'industrie textile, l'un des moteurs du pays. C'est la promesse de *Textile city*, un projet ambitieux visant à doper la croissance du secteur textile malgache

PREMIÈRE PHASE

Si les États-Unis ont la *Silicon Valley* qui a été un cocon ayant permis le développement du *high-tech*, Madagascar espère créer son *Textile city*, un parc industriel de près de 250 hectares qui regrouperaient les principales usines textiles de la Grande île. Ce projet,

dont l'idée a circulé depuis quelques années, vise à faciliter l'installation et le développement des industries du secteur textile, habillement et accessoires. Madagascar a déjà une expérience avérée dans le secteur et ambitionne de passer à la vitesse supérieure. Il rime aussi avec les engagements du gouvernement à promouvoir les investissements et l'industrialisation. Le secteur est très concurrentiel. De nombreux pays africains veulent aussi capter la « fuite » de main-d'œuvre des pays asiatiques et la hausse des coûts pour développer leur secteur textile.

Ainsi, le Bénin a mis en place son parc industriel, Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ). La zone est située à 45 km de Cotonou et est dédiée à la transformation locale de produits agricoles tels que le coton, les noix de cajou, l'ananas, les noix de karité et le soja, etc. mais également une industrie textile. Dans sa première phase, le GDIZ aurait besoin d'un financement de 1,4 milliard de dollars, ainsi que la création de plus de 300 000 emplois directs d'ici 2030. GDIZ est le fruit d'un partenariat public-privé (PPP) entre la République du Bénin et Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP).

ACTIFS

Madagascar accuse du retard dans la concrétisation de son parc industriel textile. Mais du côté du ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (Micc), on assure que des avancées sont notées et notables. « *Le volet foncier est sécurisé au nom du Micc* », soutient une source auprès de cette institution. La Grande île a choisi la prudence pour concrétiser ce projet d'envergure qui a la capacité d'être un *game changer* pour l'emploi. « *Une cohorte de 530 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail* », nous avait confié Alain Pierre Bernard (voir *Politikà* 30), vice-président de la commission commerce du Groupement des entreprises de Madagascar (Gem) et qui a été notamment conseiller régional en politique commerciale pour le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Ils s'ajouteront aux actifs qui inondent déjà le marché du travail ou qui sont en sous-emploi et surtout ceux du textile qui se sont retrouvés à la rue suite aux événements de 2009. « *Nous estimons que nous sommes dans une situation où la création d'emploi est a priori la solution idoine pour sortir de la pauvreté. Toutes les initiatives sont les bienvenues. En*

matière d'industrie textile, nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée et moins coûteuse, qui, jusqu'à maintenant, répond aux exigences des investisseurs », note Yolaine Sarondro Rasehenonirina, présidente du Syndicat Toky iraisan'ny mpiasa malagasy (Stimm) (voir son interview p.29).

Textile city prévoit d'octroyer 200 000 postes en cinq ans dans l'un des plus grands secteurs pourvoyeurs d'emplois. Le domaine du textile représente 19,5% du PIB, 30% de l'exportation totale, 7% des Investissements directs étrangers (IDE) et compte aujourd'hui plus de 62 000 emplois rien que pour les entreprises membres du Groupement des entreprises franchises et partenaires (GEFP). Justement ce dernier n'est pas très chaud à l'idée de démé-

Madagascar a déjà une expérience avérée dans le secteur et ambitionne de passer à la vitesse supérieure

nager l'ensemble du parc actuel.

« *Le projet devrait être destiné aux nouveaux investisseurs. En effet, il est très difficile pour ceux qui sont déjà présentes qui ont réalisé des investissements assez conséquents – notamment en matière d'acquisition de terrain, de construction d'usines et de ses dépendances, de bassins de traitement d'eaux usées, d'utilisation d'énergie renouvelable (panneaux solaires...) – de se délocaliser dans un autre lieu d'implantation* », tempère Hery Lanto Rakotoarisoa, président du GEFP (voir son interview p.27).

PROTOCOLE D'ACCORD ET ACCORD-CADRE

Même si aucune date pour le lancement des travaux n'est communiquée pour l'instant, le

projet fait son petit bonhomme de chemin. *Textile city* sera implanté à Moramanga, un pôle desservi par diverses plateformes : chemin de fer, route nationale... Il est également proche de la principale porte d'entrée du pays : le port de Toamasina. Avec Ambatovy, la région a une expérience avérée dans les grands projets, à travers l'exploitation de la mine d'Analamay, située à environ 14 km de la ville de Moramanga, qui alimente l'usine de Toamasina.

Pour le coup d'envoi de la première phase de *Textile city*, 80 ha seront exploités en premier lieu. Le gouvernement fera une prise de participation à travers la Société nationale de participation (Sonapar). Le développement de ces premiers hectares devrait être effectué grâce à l'expertise de Mauritius african fund (Maf). Le Fonds doit faciliter l'installation d'usines. *Textile city* de Moramanga sera l'une des quatre zones économiques spéciales dans lesquelles le Maf a des participations en Afrique : au Ghana (20 ha), en Côte d'Ivoire (180 ha), au Sénégal (54 ha) et prochainement à Madagascar. D'ailleurs, une délégation malgache s'était rendue à l'île Maurice l'année dernière pour évoquer ce sujet. « *Un protocole d'accord et un accord-cadre sont en cours d'élaboration entre les deux pays* », dévoile notre source. Ce cadre de travail entre les deux pays devrait être ficelé prochainement.

GARANTIES

Cependant, de nombreuses questions demeurent en suspens. La première concerne le premier coup de pelle qui sera donné. Les contours et les pourtours du projet sont encore assez flous. Mais le parc devrait se doter d'infrastructures de pointe et d'une station d'épuration. « *Une évaluation environnementale stratégique sera initiée dans un avenir proche pour permettre à ce site de répondre aux normes environnementales chères aux partenaires internationaux* », note notre interlocuteur. Des sensibilisations ont été entreprises auprès des collectivités territoriales décentralisées afin de faciliter l'implantation et l'intégration des industries dans ces zones. La signature de Volobe amont, en mai dernier, peut être également considérée comme une garantie en termes d'approvisionnement en énergie. Cette centrale hydroélectrique produira annuellement 750 GWh. De quoi résorber le déficit énergétique chronique qui peut rebuter de futurs investisseurs industriels... **P**



Hery Lanto Rakotoarisoa,

président du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP)

« Textile city devrait être destiné aux nouveaux investisseurs »

Le président du Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) revient sur les enjeux et les prérequis nécessaires pour qu'un hypothétique Textile city voie le jour et soit porteur de croissance pour le secteur qui est l'une des locomotives industrielles de la Grande île.

LOVA RALAMBOMAMY

Le projet Textile city est dans les tuyaux depuis des années. Comment définiriez-vous un Textile city ? Quelles en devraient être les composantes ?

Hery Lanto Rakotoarisoa (H.L.R.): Tout dépend de la taille du *Textile city*, du nombre d'entreprises, de la capacité de mise en œuvre et des ressources financières qui y seront affectées. Il doit être en capacité de recevoir une cinquantaine d'entreprises. Néanmoins, en plus des usines avec les installations annexes, il devrait contenir des centres de formation et de recherche, des infrastructures de service (services privés et publics, équipements collectifs...), des infrastructures sociales (écoles, hôpitaux, hôtels...) à l'intérieur ou à proximité, et un espace douanier.

Pour vous, quels sont nos atouts à exploiter et qui vont dans le sens de ce projet ?

H.L.R.: La qualité et la dextérité de la main-d'œuvre malgache avec un coût relativement bas par rapport aux autres pays sont des atouts essentiels. Il faut également noter qu'elle est facile à former. *Textile city* devrait être destiné aux nouveaux investisseurs. En effet, il est très difficile pour ceux qui sont déjà en place et qui ont réalisé des investissements assez conséquents – notamment en matière d'acquisition de terrain, de construction d'usines et de ses dépendances, de bassins de traitement d'eaux usées, d'utilisation d'énergie renouvelable (panneaux solaires...) – de se délocaliser dans un autre site.

Quels sont les besoins ou conditions pour qu'un Textile city puisse exister, perdurer et développer ?

H.L.R.: Je vais citer pêle-mêle: l'accessibilité et la connectivité aux infrastructures (réseaux, moyens de transport, voies de communication, port...), la possibilité d'accès à l'eau et à l'électricité et de disposer à proximité du site d'une population pouvant répondre aux besoins de main-d'œuvre. La sécurisation foncière, notamment pour les terrains domaniaux, est primordiale sans oublier l'instauration d'un climat des affaires propice aux investissements et la stabilité des textes juridiques.

Comment pallier les besoins en main-d'œuvre? Quelle devrait être la politique énergétique?

H.L.R.: Pour pallier aux besoins de main-d'œuvre, il faudrait constituer un vivier de compétences sur les métiers en tension ou en forte demande sur le marché de travail du secteur textile-habillement et accessoires, et ce, à travers les projets avec le Fonds malgache de Formation professionnelle (FMFP) ou un partenariat avec une institution étrangère. À titre d'exemple, le GEFP travaille actuellement avec le Mauritius export association (Mexa) sur un projet de développement et gestion de talents en matière de textile. En ce qui concerne l'énergie, il faudrait encourager l'autoproduction d'électricité via les différentes sources d'énergie primaires disponibles. Quant aux problèmes de matières premières, il faut relancer la filière coton et procéder à une "verticalisation" du secteur pour ne plus dépendre des matières premières importées et créer ainsi plus de valeur ajoutée.

La sécurisation foncière est primordiale sans oublier un climat des affaires propice aux investissements

Qu'est-ce qui pourrait tempérer les ardeurs des investisseurs ?

H.L.R.: L'insécurité par rapport à l'existence de différents textes réglementaires régissant les Zones et entreprises franches (ZEF) est réelle: la loi n° 2007-037 du 14 janvier 2008 sur les ZEF, les dispositions fiscales des ZEF

inscrites dans le Code des impôts suivant la Loi des finances 2022, la zone franche dans le Code des douanes suivant la LFI 2023.

Le marché est-il encore opportun pour ce grand projet? Comment percevez-vous l'évolution de Madagascar sur le marché du textile ?

H.L.R.: Le marché est opportun si toutes les conditions nécessaires que j'ai citées sont réunies. Dans ce secteur, la Grande île tient actuellement le deuxième rang en Afrique subsaharienne. Encore une fois, si toutes les conditions sont réunies, et avec une implication effective du secteur public, Madagascar pourrait évoluer sereinement sur le marché du textile. Il faut également noter l'importance du renouvellement de l'African growth opportunities act (AGOA) qui prendra fin en 2025.

Qui sont les pays potentiels auxquels sont destinés nos produits et les autres à conquérir ?

H.L.R.: Les pays destinataires de nos produits sont l'Europe, les États-Unis et l'Afrique du Sud. Dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) peuplée d'un peu plus de 1,4 milliard d'habitants, les vêtements en coton sont considérés comme un secteur stratégique, l'Afrique serait un marché potentiel pour nos produits. Par ailleurs, il faudrait noter que ces dernières années, le continent a été désigné comme le continent stratégique par les acheteurs internationaux de vêtements et les marques pour la diversification de leur *sourcing*. L'Australie a également accordé un accès en franchise des taxes aux vêtements portant le label *Made in Madagascar*.

Quelle est la position du GEFP par rapport à Textile City ?

H.L.R.: Le projet devrait être destiné aux nouveaux investisseurs. En effet, il est très difficile pour ceux qui sont déjà présents et qui ont réalisé des investissements assez conséquents – notamment en matière d'acquisition de terrain, de construction d'usines et de ses dépendances, de bassins de traitement d'eaux usées, d'utilisation d'énergie renouvelable (panneaux solaires...) – d'opérer dans un autre lieu d'implantation. 



Yolaine Sarondro Rasehenonirina,

présidente du Syndicat Toky iraisan'ny mpiasa malagasy (Stimm)

«Nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux exigences des investisseurs»

Les syndicats sont très actifs dans l'un des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois: le textile. Nous sommes allés à la rencontre de l'une de ces organisations afin de mieux connaître leur positionnement sur le futur Textile city.

LOVA RALAMBOMAMY

Que pensez-vous du projet Textile city?

Yolaine Sarondro Rasehenonirina (Y.S.R.) : Pour jouer la carte de la franchise, nous ne disposons pas encore suffisamment d'informations spécifiques sur ce sujet, notamment sur le calendrier de mise en œuvre ainsi que le nombre d'emplois générés. En tout cas, c'est une belle initiative de la part de l'État. Nous estimons que nous sommes dans une situation où la création d'emploi est *a priori* la solution idoine pour sortir de la pauvreté. Toutes les initiatives sont les bienvenues. En matière d'industrie textile, nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée et moins coûteuse, qui, jusqu'à maintenant, répond aux exigences des investisseurs. C'est un atout essentiel que nous devons préserver pour garder notre place sur le marché.

Mais un projet aussi vaste comme Textile city fera appel à davantage de travailleurs et de savoir-faire. Sommes-nous prêts à faire face aux demandes?

Y.S.R. : C'est effectivement une grande opportunité de création d'emplois étant donné les pires difficultés rencontrées par les jeunes à intégrer le monde professionnel. Nous sommes en sous-effectif, certes, mais avec une population aussi jeune, il ne devrait pas y avoir de problème à fournir une main-d'œuvre aux usines. L'État devrait assurer la mise en place de centres de formation professionnelle pour les futurs travailleurs. Pour ce faire, nous disposons de spécialistes et d'experts pouvant être mobilisés afin d'assurer la formation. Il faut également un renforcement de capacité pour préserver notre notoriété en termes de qualité de travail. La mise en place d'un cadre légal adéquat et adapté est un atout important pour attirer les investisseurs. Il serait plus efficace s'il est cohérent avec les conventions internationales ratifiées par Madagascar.

Le secteur textile est souvent pointé du doigt pour les conditions de travail qu'il offre. Qu'en sera-t-il pour ce méga-projet?

Y.S.R. : C'est un point essentiel à revoir. Le domaine du textile figure parmi les plus exposés à des violations de loi. Sur les 10

plaintes que nous recevons tous les mois, en moyenne, huit concernent les employés de ce secteur. Seuls 25% des litiges sont réglés à l'amiable. 35% passent à l'inspection de travail et 40% doivent être traités au niveau du tribunal administratif. Il faut aussi souligner que de nombreuses entreprises exercent dans l'informel, ce qui contraint les employés à se conformer à toutes les conditions imposées par les employeurs.

Il est nécessaire de renforcer les mesures de contrôle et les campagnes de sensibilisation sur le Code du travail afin de lutter davantage contre les abus, surtout si nous voulons instaurer un environnement de travail sain et propice. Par ailleurs, améliorer le traitement des collaborations est le meilleur moyen d'atteindre les objectifs, notamment la productivité et la qualité du travail. Certes,

Il est nécessaire de renforcer les mesures de contrôle et les campagnes de sensibilisation sur le Code du travail

les investisseurs s'intéressent à Madagascar pour le coût de sa main-d'œuvre compétitif, mais effectuer le même travail que les collaborateurs des entreprises sœurs de l'île de Maurice, par exemple, pour un coût considérablement très bas est tout simplement démotivant. Nous pensons que revoir tous ces points ne ferait qu'améliorer la situation.

Comment verrez-vous le rôle des syndicats dans le cadre de ce projet?

Y.S.R. : C'est une bonne question parce que nous estimons que le syndicalisme est un

moteur indispensable pour instaurer un environnement sain et propice au développement de l'économie. Le Stimm a toujours fait en sorte d'aider et d'accompagner les travailleurs membres afin de préserver leurs droits. Nous incitons d'ailleurs à renforcer davantage la sensibilisation au sein des entreprises. Pour rappel, toute entreprise comptant au moins 11 employés est tenue d'avoir un délégué du personnel. Si le nombre atteint les 50, le Code du travail exige la mise en place d'un comité d'entreprise. La vulgarisation du Code fait partie intégrante du rôle des syndicats qui doivent contribuer à la protection et à la promotion des droits des travailleurs. Les syndicats nouvellement constitués ne sont pas consultés lors des prises de décisions, ce qui est désolant pour les membres. Nous pensons que dans le cadre de mise en œuvre du projet Textile city, un traitement égalitaire de tous les syndicats contribuerait davantage à l'atteinte des objectifs. Justement, parce que nous nous mobilisons pour les mêmes causes, il est important de se soutenir et de travailler ensemble.

Le Stimm est un jeune syndicat. Comment évolue-t-il au milieu des organisations historiques?

Y.S.R. : Le Stimm a vu le jour en mai 2018, mais il compte déjà près de 6 000 membres dont plus de la moitié évolue dans le secteur textile. Le rôle du syndicat est de faire connaître aux employés leurs droits, de les écouter, de les accompagner pour défendre leur cause. Il se battra aussi à leurs côtés si leurs droits sont bafoués, en cas de besoin. Notre accompagnement va du conseil à l'orientation vers les institutions et les juridictions compétentes pour traiter les cas.

Je tiens à remarquer que le premier recours est d'effectuer une enquête et de tenter de trouver une entente entre les parties concernées. Dans le cas où aucune solution n'est trouvée, nous accompagnons le plaignant dans tout le processus nécessaire visant à faire valoir ses droits en tant que travailleur. Nous savons tous que trouver du travail n'est pas évident dans un environnement où les offres sont considérablement en deçà des demandes. **P**



Politique monétaire

Plongeon abyssal de l'ariary

À cause de la guerre en Ukraine, de divers facteurs et par effet de contraste avec l'euro et le dollar, l'ariary est actuellement au plus bas. Explications.

HARILALAINA RAKOTOBÉ

Au retour des courses, le sac de provision est à moitié plein. Nivo, une mère de famille consternée, a été obligée de rogner sur tout. Elle qui avait l'habitude de tout acheter le samedi avec un budget précis, est rentrée sans un sou après une heure au marché et sans pour autant avoir pu acheter de quoi nourrir sa petite famille jusqu'à la fin de la semaine.

Revenu moyen

Il est des mythes qui ont la peau dure. L'un de ceux-là est que quand une dépréciation survient, ce sont les prix des produits dans les grandes surfaces ou les produits manufacturés importés qui flambent. Un petit tour sur les étals dément cette croyance. Depuis deux ans, les prix s'envolent. La conjoncture macroéconomique nationale, mais également l'évolution de la parité euro-dollar sur le marché international, y sont pour beaucoup. «*Durant les neuf derniers mois, la situation à Madagascar s'est plutôt penchée vers le resserrement de la politique monétaire en optant pour la hausse du corridor de taux par la Banky foiben'i Madagasikara (BFM). L'inflation importée est l'impact direct de cette dépréciation de l'ariary*», note Hajatiana Ravaka Ratolojanahary, analyste spécialisé en pôle intégré de croissance (voir son interview, p.34). Le pouvoir d'achat ne cesse de s'éroder au fil des semaines, voire des jours.

«*Nous prévoyons un budget hebdomadaire de 70 000 ariary pour les mets et les fruits pour le dessert, sans compter le quota de riz qu'on achète au marché d'Anosibe chaque fin de mois. Maintenant, il va falloir revoir ce budget à la hausse pour un minimum de 100 000 ariary si l'on veut garder notre train de vie. Chose qu'on ne pourra se permettre avec nos ressources financières*», déplore la mère de famille. Elle et son mari gagnent un peu moins de 1,5 million d'ariary par mois et vivent en location dans un modeste appartement en centre-ville avec leurs deux filles. Comme celle de Nivo, des milliers de familles à revenu moyen subissent de plein fouet la hausse des prix des produits de consommation causée par la dépréciation effrénée de la monnaie nationale. «*Entre novembre 2021 et novembre 2022, l'ariary a perdu 11% de sa valeur réelle en pouvoir d'achat*», fait remarquer Tovonanahary Rabetsitonta, président de la Société trading de l'océan Indien (STOI, voir interview p.37).

Dépenses non essentielles

Selon le dernier Indice des prix à la consommation (IPC) publié par l'Institut national des statistiques (Instat), en février dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 0,72% contre 0,56% à la même période l'année dernière. Ceux du riz et des Produits de première nécessité (PPN) ont cru respectivement de 1,10 % et de 0,78 %. Selon l'origine des produits, les prix des produits locaux affichent une tendance haussière de 0,77 %. Les prix des produits semi importés et importés ont, eux aussi, suivi la même courbe +0,12

Sur les trois dernières années, l'ariary s'est déprécié de près de 20,9% par rapport au dollar

% et 0,96%. Quasiment aucun secteur n'a été épargné : les prix des produits vivriers non transformés, des produits vivriers transformés et des produits manufacturés industriels ont accusé une hausse respective de 0,26%, de 0,94% et de 0,55%.

Selon le secteur de production, au mois de novembre 2022, les prix des services privés ont augmenté (+1,15%), ceux des produits manufacturés artisanaux et des services publics sont les seuls qui soient restés stables. Face à ces hausses constatées à tous les étages et tous les secteurs, ceux qui n'arrivent pas à suivre financièrement ne peuvent que se résoudre à faire une croix sur les dépenses non essentielles.

Déroute

La déroute temporaire de l'euro face au dollar il y a quelques mois, à cause de la guerre russo-ukrainienne, semble faire partie de l'histoire ancienne. Aujourd'hui, la monnaie européenne paraît avoir retrouvé une

vigueur conséquente au détriment de l'ariary. Ainsi, le marché des devises a affiché une chute continue de la monnaie nationale. L'ariary se dévalorise de plus en plus face aux monnaies de référence. Ce contexte favorise un fort risque d'inflation face à laquelle il faut aussi se préparer à court terme si la situation tarde à se stabiliser.

Sur les trois dernières années, l'ariary s'est déprécié de près de 20,9% par rapport au dollar, par exemple, qui est passé de 3 627 en fin décembre 2019, à 4 462 ariary en fin décembre 2022. En glissement annuel, l'euro et le dollar ont valu respectivement 4 470 ariary et 3 956 ariary en fin décembre 2021. Comparé à leur valeur en fin 2022, l'ariary s'est déprécié de 5,8% face à l'euro et de 12,8% face au dollar. L'année dernière, la monnaie malgache s'est dépréciée de 16% vis-à-vis de l'euro entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre.

Problème structurel

Le problème d'ordre structurel qui pénalise grandement l'économie et la monnaie nationale, selon les observateurs, tire son essence depuis les périodes de détaxation appliquées aux débuts des années 2000. En effet, depuis 2003 et 2004 – et jusqu'à aujourd'hui –, la tendance à la hausse des demandes en importation n'a jamais pu être équilibrée par rapport à la capacité d'exportation du pays. En parallèle, le flux d'Investissement direct étranger (IDE) peine à combler cette situation malgré le régime de change flexible avec une forte mobilité des capitaux qui prévaut.

Le manque d'incitation pour les IDE, et donc de rentrée de devises, ainsi que la faible capacité d'exportation nationale n'arrivent pas à combler l'offre de devise disponible sur le marché interbancaire par rapport à nos besoins en importation. Au final, ce facteur peut apporter des risques d'inflation importée en plus de l'inflation interne déjà existante sur le marché local. Ce qui finirait d'asséner un coup fatal aux ménages déjà très fragiles. «*L'inflation ressentie devra forcément être répercutée sur le budget du consommateur final, sans pour autant que cette demande soit élastique*», conclut Hajatiana Ravaka Ratolojanahary. **P**



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST



- 29,2 %

Indicateur synthétique des activités des entreprises (IAE) entre le 4ème trimestre de 2022 et le 1er trimestre de 2023

PIB +4,9 %

prévision de la Banky Foiben'i Madagasikara



12,4 %

Variation annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en mars 2023



15,5 %

Hausse des prix des produits alimentaires



13,4 %

Hausse des prix de l'énergie

SECTEUR EXTÉRIEUR

PIB

- 0,3 %

Amélioration de la balance des « opérations courantes » au cours des trois premiers mois de 2023



- 13,4 %

Recul des exportations de biens



Vanille

955,1 tonnes
(2022)

542,0 tonnes
(2023)



- 16,3 %

Exportations de girofle



- 11,2 %

Importation marchandises générales

RÉSERVES OFFICIELLES DE CHANGE

2 170,6

millions de dollars de dollars au premier trimestre 2023

SECTEUR MONÉTAIRE

-8,6 %

baisse de la base monétaire au cours du premier trimestre de 2023

8,6 %

croissance de la masse monétaire à fin février 2023

Source : Note de conjoncture économique Banky Foiben'i Madagasikara



Hajatiana Ravaka Ratolojanahary,

analyste spécialisé en pôle intégré de croissance

**« L'inflation ressentie devrait
être répercutée sur le budget du
consommateur final »**

La régression de la valeur de la monnaie nationale est synonyme d'une économie en mauvaise santé. Nous avons demandé à un analyste spécialisé en pôle intégré de croissance d'en expliquer les contours.

HARILALAINA RAKOTIBE

Avec l'ariary en berne, comment se présente la situation économique du pays ?

Hajatiana Ravaka Ratolojanahary (H.R.R.) :

Ce qu'il faut clarifier avant tout, c'est la différence entre "dévaluation" et "dépréciation". La première est le résultat d'une politique monétaire et la seconde du jeu des marchés. Nous avons subi cette dévaluation au début des années 90 au moment de la sortie du pays du régime de change fixe pour basculer vers la "transition variable". La stratégie de dévaluation peut se faire à travers la politique monétaire sur le volet de la baisse des taux d'intérêts. En effet, si tout se passe bien dans les meilleurs des mondes, il est possible de trouver des avantages à cette stratégie de dévaluation. Cependant, ce n'est pas ce qui s'est produit pour le cas de Madagascar lors de l'application de cette politique de baisse du taux directeur de la Banky foiben'i Madagasikara (BFM). Le taux qui, d'ailleurs, n'est plus fixe, mais qui se définit plutôt par un "corridor" selon les décisions de politique monétaire appliquées par la BFM à travers les taux de facilité de dépôt et les taux de facilité de prêt marginal en suivant les standards internationaux qui s'appliquent bien évidemment au contexte malgache. Ainsi, la BFM peut, d'une certaine manière, réguler le marché monétaire, les marchés de liquidité entre les banques.

Les stratégies de régulation portent-elles leurs fruits ?

H.R.R. : Présentement, on constate une hausse vertigineuse, que ce soit du taux de dépôt ou du taux de facilité de prêt marginal. Cette tendance est observée depuis le deuxième semestre de l'année dernière. La hausse est ininterrompue jusqu'à présent. Cette situation est qualifiée par les économistes de phénomène de "hawkish", un anglicisme qui désigne une situation en bourse où les taux d'intérêts ne cessent d'augmenter. Ce qui équivaldrait à un durcissement de la politique monétaire. Durant les neuf derniers mois, la situation à Madagascar s'est plutôt penchée vers le resserrement de la politique monétaire en optant pour la hausse du "corridor" de taux par la BFM.

L'inflation importée est l'impact direct de cette dépréciation de l'ariary. Tous les secteurs d'activités ressentiront cet impact, mais certains secteurs seront plus touchés que d'autres à cause de cette inflation importée. Le premier exemple concernera surtout

le secteur pétrolier où la dégringolade de l'ariary n'a cessé de renchérir les coûts d'importation que les opérateurs ne peuvent pas forcément répercuter simultanément à la pompe. Idem pour la plupart des commerces. Par exemple, un simple quincaillier importe majoritairement ce qu'il vend. L'inflation ressentie devra forcément être répercutée sur le budget du consommateur final, sans pour autant que cette demande soit élastique. Ce qui au final n'aura de conséquence que d'affaiblir directement le pouvoir d'achat des ménages.

Les exportations n'ont pas pu réellement décoller à cause de la question des prix planchers imposés par l'État

Pourtant, cette situation devrait avantager les exportateurs ?

H.R.R. : En théorie, quand la monnaie se déprécie comme dans cette situation que nous traversons, la balance commerciale devrait alors pencher en faveur de l'exportation. Pourtant, dans la pratique, les flux d'exportation du pays ne sont pas élastiques. Les secteurs de production pouvant assurer ce flux d'exportation ne sont pas encore suffisants par rapport aux produits à importer pour pouvoir les contrebalancer dans ces moments de dépréciation.

Cette situation pourrait redynamiser la performance en matière d'exportation à l'exemple de la Chine qui a profité du caractère de parité variable de sa monnaie pour favoriser ses industries exportatrices et manufacturières. Cependant, le gros de l'exportation malgache est constitué presque essentiellement de secteurs qui peuvent se compter sur les doigts de la main à l'instar de la vanille et des autres produits issus de l'agribusiness, du textile, du secteur extractif

– à l'exemple du nickel qui représente une majeure partie de notre produit d'exportation et dont le cours est défini par le taux de change international – et d'autres matières premières. Le taux de change en soi n'est pas le seul facteur qui serait en mesure de booster les exportations. Il faudra aussi prendre en compte la compétitivité industrielle – dont le coût de l'énergie – qui, pour le moment, est loin d'être favorable pour la Grande île. Les conditions d'industrialisation ne sont pas encore réunies.

Vous aviez évoqué la filière vanille, y a-t-il des évolutions positives sur ce point ?

H.R.R. : À l'heure actuelle, l'une des principales raisons du déclin de l'ariary réside surtout dans la situation délicate dans laquelle la filière vanille se trouve encore embourbée. Sur ce point, le président de la République a déjà évoqué des lacunes concernant le système de rapatriement de devises. Or, de ce processus dépend fortement l'économie du pays dans la mesure où seules 35% des recettes des exportations de vanille ont été rapatriées lors des précédentes campagnes. C'est la raison pour laquelle l'État a accordé un délai supplémentaire aux exportateurs au mois de février dernier. Le Conseil des ministres du 15 février dernier a accordé un délai supplémentaire de 30 jours, relatif au rapatriement des devises datant déjà de 90 jours auparavant. Ces opérateurs disposent donc de 120 jours au total pour être en règle vis-à-vis des textes et des procédures. Cependant, les opérateurs dans la filière ont fait part des difficultés auxquelles ils font face depuis le début de la campagne d'exportation. L'année dernière, l'État a pointé du doigt la mauvaise foi de certains exportateurs qui ne font pas de rapatriement de devises. La filière rapporte en moyenne près de 600 millions de dollars de recettes annuelles pour l'État. Par conséquent, ce dernier pose comme condition pour l'octroi d'agrément pour les exportateurs le rapatriement de devises. Pour les récalcitrants, l'État a annoncé des mesures drastiques afin d'assainir la filière et d'éviter la gabegie.

Par ailleurs, les exportations n'ont pas pu réellement décoller à cause de la question des prix planchers imposés par l'État. Le rapatriement des devises a suivi une courbe descendante vu que les exportations peinaient à trouver leur rythme de croisière. Cette baisse des rentrées de devises explique

ainsi, en partie, cette situation de la faible performance de la monnaie nationale. On peut citer également la baisse du flux dans le secteur du tourisme. Ce facteur est à catégoriser dans la “balance des invisibles”, un ancien terme utilisé par le Fonds monétaire international (FMI) pour englober toutes les activités dans le secteur de service. En effet, dans ce cas-là, le flux touristique international pourrait aussi être considéré comme étant une exportation quand il pourvoit directement l'économie en devises. En considérant les statistiques formelles, les performances touristiques actuelles sont encore au tiers du flux enregistré en 2019. À l'époque, le secteur était, pour la dernière fois, sur une pente ascendante. La rentrée de devises suit ainsi cette tendance pour l'instant. Ce qui conforte cette position délicate de l'ariary face aux monnaies de référence dont le dollar et l'euro.

Qu'en est-il des impacts de la régulation du marché à partir des décisions de politique monétaire ?

H.R.R. : Dans le fond, avec le rehaussement du “corridor” par la BFM, cela devrait porter avantage à l'ariary. Ce qui n'est toujours pas le cas dans la mesure où Madagascar n'est pas encore doté d'un marché de capitaux adéquats. Ce dernier constitue pourtant une des conditions de réussite d'une politique monétaire. D'ailleurs, sur ce plan, la BFM a déjà sollicité la Société financière internationale (IFC) afin d'aider la Grande île à créer une feuille de route pour le développement de marché de capitaux locaux ce qui va favoriser la croissance économique du secteur privé en permettant le recyclage et l'épargne afin de mettre cette dernière au service de l'investissement. Ce marché de capitaux permettra également le financement en monnaie

Les milliards dormant dans certains comptes d'épargne de potentiels investisseurs pourront profiter à des entreprises désireuses de développer leurs activités

locale et réduira ainsi la dépendance vis-à-vis de la dette extérieure. Enfin, en général, un marché des capitaux est un moyen de réunir l'épargne des recherches, des compagnies d'assurances et des gestionnaires d'actifs à des investissements politiques. Grâce à sa mise en place, les milliards dormant dans certains comptes d'épargne de potentiels investisseurs pourront alors profiter à des entreprises désireuses de développer leurs activités à travers le processus d'entrée en capital ou par l'achat de titres ou d'actions. Concrètement, cela incitera à plus d'investissements et de financements locaux. Au final, le processus sera à même de réduire la dépendance envers les moyens de financement étrangers en faisant tourner l'économie locale. Tant que ce marché ne sera pas mis

en place, on aura beau rehausser les taux d'intérêt, le flux de devises ne pourra jamais suivre. En attendant, l'efficacité de la politique monétaire se résumera uniquement au balisage de la création monétaire sans pour autant rendre une santé notable à l'ariary dans le marché interbancaire de devise.

Comment remédier à cette faiblesse structurelle ?

H.R.R. : Il n'y a pas de solution miracle pour cette situation. Cependant, une réduction de l'indépendance énergétique pèsera déjà de son importance dans la balance. L'un des principaux facteurs qui creuse notre balance commerciale pour le moment n'est autre que la dépendance au carburant. Il faudrait aller dans le sens de la concrétisation de projets de production énergétique locale et se défaire progressivement de l'énergie fossile que l'on importe encore et toujours à un prix dépendant du marché international. Une fois l'autonomie énergétique acquise, la pression sur les dépenses concernant l'importation de carburant sera enlevée de cette balance commerciale.

Elle ne constituera plus une part de consommation importante de devises. Ce qui au final apportera une bouffée d'oxygène à la monnaie nationale. Si Madagascar arrivait à réduire de 25 % l'utilisation de carburant sur la production d'énergie, en une seule décennie, cela facilitera le processus d'industrialisation qui est déjà en marche. Le développement de l'hydroélectricité favorisera la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et permettra, en même temps, d'améliorer la compétitivité des industries en lâchant de la pression sur le budget de ces industries en matière de carburant. Cet argent pourrait être affecté sur les plans de recherche et développement, entre autres. **P**

« Nous avons la chance de ne pas subir une inflation significative pour le moment »

Dans un entretien accordé au média économique panafricain *Agence Ecofin*, la ministre de l'Économie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarininarison, a défendu la résilience de l'économie malgache et les mesures entreprises par l'Administration pour soutenir la croissance. Elle a également mis en lumière la petite éclaircie dont devrait profiter la monnaie nationale. « Certes, une certaine inflation est à noter, mais elle reste modérée à environ 10,2% à 10,7% par rapport à certains pays qui subissent des taux jusqu'à 76%. Cela se situe dans la cible d'inflation de la Banque Centrale, qui est définie entre 8 et 11% », a-t-elle noté. Pour la grande argentièrre de l'État, l'ariary profitera également d'une

dynamique mondiale dans le secteur de l'énergie, qui sera de plus en plus favorable grâce à la transition énergétique. « Nous avons constaté une croissance des exportations de plus de 250% en seulement un an. Cette dynamique a engendré un rapatriement de devises en hausse de 256% correspondant à ces exportations, souligne-t-elle. L'impact positif de cette croissance substantielle dans l'exportation de produits essentiels à la transition énergétique se fait ressentir sur notre économie, contribuant ainsi à renforcer notre devise ».

R.A



Tovonanahary Rabetsitonta,

président de la Société trading de l'océan Indien (STOI)

« Les aides extérieures jouent un rôle important dans la stabilité de l'ariary »

Quand l'ariary est en mauvaise posture, le retour de la parité fixe est souvent avancé comme solution, tout comme la suppression du Marché interbancaire des devises (Mid). Décryptage et analyse avec l'un de ceux qui ont contribué à instaurer ce système.

RAOTO ANDRIAMANAMBE ET LOVA RALAMBOMAMY

Aux côtés de la livre soudanaise, le loti du Lesotho, le dollar namibien... la valeur de l'ariary a été divisée par deux en dix ans. Comment voyez-vous la situation ?

Tovonanahary Rabetsitonta (T.R.): La valeur de l'ariary a été divisée par deux en dix ans, mais le salaire minimum interprofessionnel a été multiplié par 2,5 fois au cours de cette période, passant de 100 000 ariary, selon le décret n°2012-390 du 20 mars 2012, à 250 000 ariary en 2022. Pour connaître la valeur de l'ariary, nous devons toujours nous référer aux devises fortes notamment l'euro et le dollar. On évalue donc le change par rapport à l'ariary. Je voudrais attirer votre attention sur deux dates : celle du 11 janvier dernier avec un pic à 4 827 ariary contre un euro et 4 507 ariary, le dollar. Celle du 23 janvier, soit 12 jours après, pendant laquelle une appréciation notable de l'ariary a été enregistrée, l'euro s'échangeait à 4 626 ariary soit 4,2% d'appréciation, contre 4 267 ariary le dollar soit 5,3% d'appréciation... Nous constatons cette variation qui, pour rappel, est dictée par la loi de l'offre et la demande. Nous sommes souvent trop concentrés sur la dépréciation. Rappelons que le 5 janvier 2021, nous avons enregistré un pic de 4 691 ariary l'euro. Ce qui est similaire au taux actuel. Enfin, n'oublions pas aussi que la dépréciation de l'ariary, si elle présente le spectre de l'inflation, est aussi un facteur favorable pour booster l'exportation.

Quels sont les paramètres pouvant expliquer la dépréciation de l'ariary ?

T.R.: De nombreux paramètres externes interviennent sur le marché des devises. Dernièrement, la guerre en Ukraine a entraîné une forte appréciation du dollar provoquée par la forte demande en dollars. La majeure partie des achats de pétrole et des produits énergétiques s'opère en dollars. Par rapport à la même période de l'année dernière et à l'euro, le dollar s'est apprécié de 6%. D'autre part, la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a relevé son taux directeur pour juguler l'inflation. Une forte demande du billet vert a donc été enregistrée. Quelque temps après, de son côté, l'euro a aussi repris de la couleur parce que la Banque centrale américaine a baissé son taux directeur après avoir maîtrisé l'inflation. Ce qui pousse de nombreuses personnes à placer de l'argent en euro, dont le taux directeur est plus élevé. Une fois de plus, cette appréciation de l'euro impacte la valeur de l'ariary. D'autres chocs externes influencent également le marché.

Nous sommes tous conscients des conséquences de la Covid-19. Toutes les activités économiques ont ralenti.

Au niveau national, qu'est-ce qui pourrait affecter le marché de change ?

T.R.: L'inflation est un paramètre pouvant considérablement impacter le marché des changes. Il faut rappeler que le pouvoir d'achat reflète la valeur de la monnaie d'un pays et la réalité montre une forte dépréciation du pouvoir d'achat. Le taux d'inflation est de 10,8% en glissement annuel, par rapport à novembre 2022. Il a été multiplié par deux si on se réfère à la même période de l'année précédente.

La dépréciation de l'ariary et l'inflation sont dues à la circulation d'une forte masse monétaire suite à un déficit de l'offre par rapport à la demande

Entre novembre 2021 et novembre 2022, l'ariary a perdu 11% de sa valeur réelle en pouvoir d'achat. Pour mieux comprendre, une somme de 100 000 ariary ne vaut donc plus que 90 000 ariary en valeur réelle. Par ailleurs, les conséquences des chocs internes, comme les catastrophes naturelles, influant directement sur la baisse de l'offre, ne sont pas à négliger. Ces situations ne dépendent pas de nous, mais nous devons y faire face et nous devons les anticiper.

Comment en sommes-nous arrivés là et à quoi devons-nous nous attendre ?

T.R.: La dépréciation de l'ariary et l'inflation sont surtout dues à la circulation d'une forte masse monétaire suite à un déficit de l'offre par rapport à la demande. Le pays importe beaucoup plus qu'il n'exporte. Rien que pour le riz – qui est d'ailleurs un indicateur d'évaluation du pouvoir d'achat – Madagascar

en a importé jusqu'à 600 000 tonnes pour satisfaire le besoin national, ce qui nécessite d'importantes devises. Le rapatriement des devises générées par l'exportation de vanille prend du temps. Or, cette épice est le deuxième pourvoyeur de devises après le nickel. Les conséquences se font sentir sur tous les domaines et on peut parler d'un cercle vicieux. Nous payons les produits pétroliers en dollars. Automatiquement, si l'ariary perd de sa valeur, nous devons déboursier plus qu'il ne le faut en termes d'argent. Cela peut entraîner une hausse des prix à la pompe et, par la suite, une augmentation des tarifs de transport et de la chaîne logistique. Cette situation va davantage accélérer l'inflation et la dépréciation de l'ariary. Avec un taux d'inflation à deux chiffres, la Banque centrale est obligée d'augmenter son taux directeur pour pouvoir maîtriser l'inflation. Or, cette mesure risquerait de décourager les investisseurs parce que la révision à la hausse du taux directeur impactera aussi le taux d'intérêt des prêts bancaires. S'il y a moins d'investisseurs, cela remettrait en cause la croissance économique. Nous reviendrons au point de départ : le problème d'inflation et la dépréciation de l'ariary suite à l'insuffisance de l'offre.

Avec quel instrument pourrait-on stabiliser l'ariary ?

T.R.: La Banque centrale opère pour assurer la stabilité financière et pour protéger l'ariary. C'est d'ailleurs son rôle principal. S'il y a une forte dépréciation de l'ariary, elle est habilitée à acheter de l'ariary sur le Marché interbancaire des devises (Mid) pour la freiner. Sur un autre plan, elle pourrait aussi intervenir sur le Mid en vendant des euros et des dollars à des prix bas par rapport à ceux des spéculateurs. Pour ce faire, elle est en mesure de réduire la réserve en devises à un mois si, aujourd'hui, elle en dispose pour six mois. Les diverses activités et les secteurs générateurs de devises sont aussi des leviers à prendre en compte. Pour la filière vanille, si le gouvernement et les instances dirigeantes en facilitent l'exportation, nous pouvons nous attendre à une appréciation conséquente de notre monnaie nationale d'ici juin. Les aides extérieures jouent aussi un rôle important dans la stabilité de l'ariary. 75% du programme d'investissement est assuré par les aides budgétaires. D'autres secteurs interviennent également comme le tourisme, le textile, les produits de rente... qui peuvent nous rapporter des devises, sans oublier les divers trans-

ferts, dont ceux des familles, des diasporas... Pour maîtriser l'inflation, il faut produire davantage et inverser la balance. L'offre doit être supérieure à la demande. Je constate que le gouvernement a fait beaucoup d'efforts sur le secteur agricole et sur la reforestation, ce qui est positif.

Vous êtes un fervent défenseur du Mid qui a été mis en place en 1994. Quelles étaient les raisons à l'époque ?

T.R. : Dans les années 1992 et 1993, il y avait une pénurie de devises. La Banque centrale ne disposait que d'une semaine de réserve en devises. Elle ne pouvait plus assurer qu'une semaine de valeur d'importation. Quant aux banques primaires, elles ne disposaient presque plus de réserve. Pour s'en procurer, il fallait se rendre auprès des sites informels, notamment auprès des pavillons d'Analakely. Je rappelle que de ces temps, les banques et les agences de change étaient les seuls établissements à appliquer la parité fixe. Sur le marché noir, le dollar et d'autres devises (comme le franc français, *NDLR*) se vendaient presque à deux fois leur valeur. Plus la demande était forte, plus le coût de ces devises s'accroissait. Compte tenu de la situation, il fallait institutionnaliser ce concept d'offres et de demande. Nous avons donc mis en place le Mid, le mécanisme idoïne permettant de lutter contre la pénurie de devises et la prolifération du marché noir. Ce mécanisme est dicté par la loi de l'offre et de la demande en devises fortes.

29 ans après, quel bilan tirez-vous de ce mécanisme ?

T.R. : Madagascar enregistre actuellement cinq ou six mois de réserves de change et je peux vous assurer que c'est grâce au mécanisme du Mid. Nous sommes sur un marché de devises où la loi de l'offre et de la demande détermine la valeur de l'ariary par rapport aux devises fortes.

Ce Mid est-il toujours pertinent à la lumière des problématiques actuelles ?

T.R. : Il est vrai que l'on soulève souvent le retour de la parité fixe surtout quand l'ariary est en mauvaise posture. Mais pour ce faire, il y a des mesures et des conditions strictes requises. Nous ne pouvons pas décréter l'ariary comme étant une devise forte sans qu'elle ne soit convertible sur le marché

international. Pour pouvoir le faire, il nous faudrait une agence de garantie et pour toute révision du taux, nous devons toujours négocier auprès du Fonds monétaire international (FMI). Je vous donne un exemple précis, si nous décrétons que le dollar est à 1 000 ariary, cela nous permettrait d'augmenter la quantité de nos importations, dont le riz. Mais avec une offre abondante sur le marché, le prix du kilo va systématiquement baisser ce qui pousserait les consommateurs à acheter plus qu'il ne le faut ou même à faire une spéculation. Quand le stock est épuisé, le pays sera contraint de ravitailler, mais avec quel moyen, s'il ne dispose plus de devises lui permettant d'en importer ? Le schéma sera le même pour tous les produits de première nécessité. Nous avons tendance à faire référence aux pays développés, mais il faut savoir que leur richesse et leur économie leur permettent ces quelques largesses et flexibilités, ce qui n'est pas notre cas. Pour adopter ce système, nous devons, au minimum, disposer de trois ans de réserve en devises alors qu'aujourd'hui, nous ne sommes qu'à cinq ou six mois maximum, ou bien disposer d'un stock suffisant de sécurité en or. Le système de parité fixe exige la garantie et la caution d'une banque centrale extérieure disposant de grandes réserves de devises fortes. Le franc CFA est garanti par la Banque de France. Et si nous décidons actuellement de revenir à la parité fixe, par rapport à quels critères allons-nous fixer la valeur de l'ariary en euro et en dollar ?

Le spectre de la planche à billets est constamment brandi à chaque crise monétaire. Ce recours est-il faisable ? Quand vous étiez ministre, avez-vous déjà pensé à y avoir recours ?

T.R. : Il faut d'abord souligner qu'une importante masse monétaire sur le marché est facteur de dépréciation. La situation est déjà inquiétante avec l'importante masse monétaire qui circule, en rajouter, par le biais de planche à billets, serait encore plus dangereux. Actuellement, le plus urgent est de juguler l'inflation pour qu'elle soit contenue à un chiffre et comme je vous ai expliqué, nous devons produire davantage et favoriser les exportations. Mettre en place une réforme est aussi requise, si on ne soulève que la subvention importante accordée à la Jirama. Toutefois, si nous parvenons à réduire le taux d'inflation à 6%, nous pouvons penser à faire tourner la planche à billets. Pendant la

crise de la Covid-19, Madagascar a eu du mal à relancer le système productif. Nous n'avons pas trop pensé à la coopération internationale étant donné que tous les pays avaient leur préoccupation. J'ai donc proposé de faire appel à la planche à billets dans le cadre d'une augmentation de l'offre. Pour être clair, si vous faites fonctionner la planche à billets pour accroître la production, cela n'entraînera pas l'inflation. Par contre, si le but est de favoriser la consommation, vous provoquez automatiquement une inflation. Prenons l'exemple d'un investissement dans la réfection des routes en pavé qui seront plus durables et faciles à entretenir. Les productions peuvent facilement circuler, ce qui réduirait les frais de transport et cela impacterait les prix de vente. Dans des secteurs comme la réfection des routes en pavés, je suis pour l'utilisation de la planche à billets, car non seulement il s'agit d'une Haute intensité de la main d'œuvre (*Himo*), mais cela n'exige aucune importation.

Vous êtes statisticien, la source de nos maux ne se trouve-t-elle pas dans la véritable carence en données fiables ?

T.R. : Effectivement, de nombreuses données sont erronées. Vous allez être étonné si je vous disais que le Produit intérieur brut (PIB) par habitant à Madagascar est considérablement sous-estimé. Je reconnais qu'il y a la pauvreté à Madagascar comme partout ailleurs, mais il ne faut pas oublier que le secteur informel et le secteur agricole – dont la production est mal comptabilisée alors que leur valeur ajoutée totale pourrait représenter plus de la moitié de notre économie – ne sont pas suffisamment pris en considération dans la comptabilité nationale. Pour vous donner un exemple : regardez autour de vous. Les maisons sont majoritairement construites en briques cuites. Cependant, cette activité n'est même pas comptabilisée. Pour avoir le PIB, vous avez au numérateur la somme des valeurs ajoutées et au dénominateur le nombre de la population. Quand vous n'indiquez pas la totalité de la production du secteur informel et celle du secteur agricole, le PIB est grandement faussé. Je pense qu'il faut revoir les statistiques de la comptabilité nationale et essayer de valoriser la production du secteur informel et celle du secteur agricole. Une telle démarche pourrait augmenter de 50% à 75% la valeur de notre PIB par habitant. **P**

ÉCOLOGIE



Biodiversité : la nécessité de la capitalisation des connaissances scientifiques

41

**Interview du Dr Steven Goodman : « Il y a plus de mammifères qui ont été découverts
à Madagascar qu'en Amérique du Sud »**

42

Biodiversité

La nécessité de la capitalisation des connaissances scientifiques

Madagascar et sa biodiversité manquent encore cruellement de livres scientifiques qui les documentent. Mais une révolution en douceur est en train de s'opérer avec, à sa tête, la jeune génération de chercheurs.

YANNE LOMELLE

Nous sommes en 2004, à Vohibe, dans une campagne enclavée. Achille Raselimanana et Steeve Goodman, deux chercheurs passionnés, se reposent pour la soirée et discutent de leur projet en cours qui consiste à faire les inventaires de la biodiversité malgache pour appuyer sa conservation. Inquiet de la réalisation et surtout dans son inscription dans le temps, l'Américain demande à son collègue comment le réaliser. Doté d'un grand sens du patriotisme, Achille Raselimanana estime qu'une association malgache serait plus à même de prendre le relais et d'assurer la continuité des actions avec une vision malgache. C'est la genèse de l'association Vahatra.

ÉMERGENCE DE CHERCHEURS

2006. Deux ans après cet entretien nocturne, un des programmes du World Wildlife Fund (WWF) est transféré à l'association Vahatra. Il s'agissait d'études sur terrain dans des forêts encore méconnues de la Grande île à travers le prisme de jeunes étudiants. Depuis, le projet a fait son chemin. Le bilan est encourageant, car l'association comptabilise jusqu'ici 450 étudiants diplômés encadrés par l'association. 18 monographies sur les inventaires biologiques ont été effectuées et plus de 1 000 articles ont été publiés. Ce travail de capitalisation est essentiel pour inventorier afin de mieux protéger la biodiversité malgache. L'une des pierres levées de cette capitalisation est *The New Natural History of Madagascar*, un ouvrage monumental qui a rassemblé près de 500 collaborateurs, dont un tiers est d'origine malgache. L'évolution est palpable et notable. En 2003, il n'y avait qu'une poignée de chercheurs malgaches qui

avait participé à l'élaboration du premier livre *The Natural History of Madagascar*. «C'était une époque où les chercheurs malgaches n'étaient pas particulièrement à l'aise en évoluant dans la communauté des chercheurs anglophones. Bien qu'il y eût quelques chercheurs qui avaient participé au travail de recherche, ils étaient encore chaperonnés par des chercheurs étrangers, se souvient docteur Steven Goodman. La mention de leurs noms parmi les collaborateurs était plus un signe de politesse que la reconnaissance d'une réelle contribution».

CONSERVATION

Aujourd'hui, la donne a changé. Pour cette nouvelle édition, toutes les contributions malgaches ont été distribuées avec un excellent niveau d'anglais. Le docteur Achille Raselimanana est fier du chemin parcouru entre l'année 2003 et 2023. «La plus grande fierté de l'association Vahatra réside dans le fait que, pour l'élaboration du second livre – bien que j'aie collaboré pour 17 contributions – mon nom n'a été cité en tant que premier auteur que deux fois. Dans les autres contributions, j'ai été deuxième auteur», souligne-t-il. En d'autres termes, la relève a assuré son rôle. Ce flambeau repris par les jeunes ou les moins jeunes chercheurs est essentiel afin de multiplier les recherches. Il y a encore beaucoup à découvrir dans la Grande île, or le temps presse et la conservation ne figure pas toujours en tant que priorité des dirigeants. L'idée était de former des jeunes esprits afin qu'ils puissent œuvrer sur terrain et avoir la réaction idoine face aux différents aléas rencontrés au gré des travaux. Avoir des chercheurs qui occupent les postes de responsabilité est essentiel afin d'améliorer les

programmes de conservation pour la biodiversité de l'île. Ils peuvent capitaliser les connaissances pour en faire profiter la communauté malgache.

Dans cet esprit, l'association Vahatra travaille actuellement sur une série d'ouvrages qui serviront de guides écotouristiques des aires protégées. Les aires protégées de Lokobe, d'Ankarana et de la Montagne d'Ambre ont déjà fait objet d'un premier ouvrage. Le Nord de Madagascar figure parmi les régions ayant un fort attrait touristique. L'esprit de cet ouvrage consiste à attirer un tout autre type de touristes : celui qui promeut l'écotourisme et s'oriente vers la richesse de la biodiversité malgache.

ENDÉMICITÉ

«Nous avons été surpris par le nombre de contributeurs malgaches et le travail qu'ils ont effectué. Mais il est important de souligner que c'est le résultat d'un long processus. J'ai pu former jusqu'ici 150 étudiants. Je les ai accompagnés jusqu'au moment où ils ont obtenu leur diplôme. À leur tour, ils ont pu en former d'autres. Voilà l'effet tache d'huile recherché qui tente d'impacter la communauté scientifique du pays», précise le docteur Achille Raselimanana.

Le mandat de l'association Vahatra qui consistait à faire avancer la science à Madagascar au profit des scientifiques malgaches est un réel succès. Il va sans dire que la conservation de la biodiversité du pays ne peut se faire sans la prise de conscience collective sur l'importance de cette endémicité naturelle du pays. Elle passe aussi par la capitalisation et la documentation pour les générations présente et future. **P**



Dr Steven Goodman

Membre fondateur de l'association Vahatra

« Il y a plus de mammifères qui ont été découverts à Madagascar qu'en Amérique du Sud »

Le docteur Steeven Goodman est un éminent chercheur passionné par la biodiversité de Madagascar. Il a édité les ouvrages The Natural History of Madagascar en 2003 et The New Natural History of Madagascar en 2023, deux livres de référence sur la nature malgache. Rencontre.

YANNE LOMELLE

Parlez-nous de ce nouveau livre et de ce qu'il apporte dans la communauté des chercheurs malgaches ?

Docteur Steeven Goodman (Dr S.G.): *The New Natural History of Madagascar* est un ouvrage publié en deux tomes. L'ensemble fait 2 300 pages et compte 550 figures. Plus de 500 contributeurs ont permis l'élaboration de ce livre particulièrement complet en termes de connaissances sur la biodiversité malgache. 1/3 de ces contributeurs sont de nationalité malgache. L'ouvrage touche un nombre important de sujets : l'histoire de l'exploration géologique de Madagascar, le climat, l'écologie humaine, l'écologie forestière, les plantes, les vertébrés, un chapitre sur la conservation de l'écosystème naturel de Madagascar... une grande mise à jour de notre connaissance sur la Grande île.

The New Natural History of Madagascar est un livre scientifique utile pour les étudiants. Il peut être exploité sur le plan économique également afin de mettre sur pied une stratégie pour développer l'écotourisme. La singularité de ce livre se perçoit aussi bien dans sa manière de nous dévoiler l'avancement de notre connaissance sur la biodiversité malgache que dans la mise en valeur de l'émergence des jeunes chercheurs de ce beau pays. En 2003, j'ai édité le premier ouvrage qui s'intitule *The Natural History of Madagascar*. En 20

ans, l'évolution de notre savoir sur la richesse de la biodiversité malgache est palpable.

Comment la localisation des zones de recherches ainsi que la coordination des contributions ont-elles été effectuées ?

Dr S.G.: Il y a 40 ans, mettre sur pied ce genre de recherches était relativement facile vu le nombre important d'aires protégées et de forêts qui étaient encore assez méconnues, comme Tsaratanàna, Manongarivo et Marojejy. Il fallait aller sur place, effectuer des prélèvements sur chaque étage. Après 20 ans, la quasi-totalité de ces sites ont été inventoriés, ce qui est extraordinaire. Il faut se rendre dans les zones où il y a beaucoup de forêts avec des substrats géologiques différents qui ne figurent pas dans les aires protégées. En ce qui concerne la coordination pour le nouveau livre, j'ai commencé à écrire aux auteurs du premier livre vers la fin 2018 et au début de l'année 2019 pour collecter d'éventuelles informations de base afin de démarrer le nouveau projet. À la fin du premier trimestre de 2019, les invitations à collaboration ont été envoyées à des centaines de collaborateurs potentiels avec un délai de soumission de six à huit mois. Les manuscrits ont dû être soumis en anglais uniquement. En janvier 2021, le manuscrit final a été présenté

au Princeton University Press avec au total quelque 7 200 pages hors figures et tableaux. Le livre est paru vers la mi-novembre 2022.

Qu'avons-nous appris entre la publication des deux livres ?

Dr S.G.: Depuis 2003, plus de 70 nouvelles espèces de mammifères ont été décrites. Elles sont toutes endémiques à Madagascar. La plupart ont une distribution très restreinte. Aucun pays dans le monde n'a autant de croissance en termes de connaissances de biodiversité. En enlevant les espèces de chauves-souris et de rongeurs, il y a plus de mammifères qui ont été découverts à Madagascar qu'en Amérique du Sud durant les 20 dernières années. 166 nouvelles espèces d'amphibiens ont été décrites entre 2003 et 2021. Le chiffre n'est pas statique, car depuis que les manuscrits ont été recueillis, 38 nouvelles espèces endémiques ont été décrites pour les amphibiens. Cette réalité donne une information sur l'importance de la biodiversité malgache sur le plan régional ou mondial. Deuxièmement, cela nous aiguille sur le plan d'action pour la conservation sur les localités et les espèces à protéger en priorité. Ces données dévoilent la finesse de l'analyse pour Madagascar vis-à-vis de la biologie et du plan d'action sur la conservation. **P**

Pour cette année 2023, la FES et la rédaction de Politikà vous proposent de (re)découvrir les illustres personnages qui ont façonné la grande histoire de Madagascar.

VANF

ALBERT RAKOTO-RATSIMAMANGA (1907-2001)

SCIENCE ET RAOKANDRO

Médecin de l'Assistance médicale indigène, Albert Rakoto-Ratsimamanga a pu accompagner une délégation malgache pour l'exposition coloniale de 1931 (dont le maréchal Lyautey, le fondateur d'Ankazobe, est le Commissaire général tandis que le délégué général est Marcel Olivier, Gouverneur général de Madagascar de 1924 à 1929). Autorisé à rester en France, il put continuer des études de médecine. Peu connu comme fondateur de l'Association des étudiants d'origine malgache (AEOM) en 1934 et co-fondateur du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), en 1946, le nom du Professeur Albert Rakoto-Ratsimamanga est indissociable de l'Institut malgache de recherches appliquées (Imra) qu'il a créé en 1957, grâce aux retombées financières du brevet spécial sur un médicament pris par les laboratoires Laroche-Navarron sous le nom de Madécassol. Le composé est miraculeux contre l'ulcère gastro-intestinal et l'ulcère externe, un cicatrisant à partir de *centella asiatica* (nom vernaculaire talapetraka), une espèce pantropicale utilisée traditionnellement à Madagascar contre la lèpre. Avec ses phytomédicaments à base de plantes médicinales comme le satrikoazamaratra, famamo, rotra, fanazava, vahivoraka,



voafotsy, ambiaty, etc., l'Imra se consacre à la bio-prospection pour développer une médecine traditionnelle répondant aux normes de qualité, adapter les protocoles en recherche et développement des pays du Nord aux paramètres d'un pays du Sud, afin de garder les produits à la portée des populations locales. La démarche a abouti à des médicaments comme le Madéglucyl : le premier remède traditionnel amélioré mondial entièrement naturel pour le traitement du diabète de type II, extrait de l'*eugenia jambolana* (nom vernaculaire du rotra). Albert Rakoto-Ratsimamanga, qui était le petit-fils du prince Ratsimamanga, frère de la mère de Ranavalona III, fusillé pour l'exemple le 15 octobre 1896, sur ordre du général Gallieni, deviendra le premier ambassadeur de Madagascar en France, au retour de l'indépendance en 1960.

JACQUES RABEMANANJARA (1913 – 2005)

À LA FOIS CÉLÈBRE ET MÉCONNU

«Voici donc Madagascar. La singularité de sa position géographique semble avoir, depuis la plus haute antiquité, défini l'originalité de son destin : un peu en retrait de l'Afrique, elle a l'air de s'en garder prudemment, en même temps qu'elle avance éperdument une douce petite tête nostalgique vers les lointains pays de l'aurore».

À Paris, où il a toujours vécu depuis 1939, Jacques Rabemananjara aura côtoyé le Guyanais Léon-Gontran Damas, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, les Martiniquais Aimé Césaire et Frantz Fanon et le Sénégalais Alioune Diop, le fondateur des éditions Présence Africaine. Qui étaient ces auteurs africains aux yeux des Malgaches ? Jacques Rabemananjara gardera, vu depuis Madagascar, cette quelque chose de *vahiny*, malgré qu'il ait été 12 ans ministre sous la première République (1960-1972). Ainsi, même toujours cité comme député du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), aux côtés de Ravoahangy et de Raseta, son nom venait un peu à part, comme en décalage. Son exil volontaire et permanent en France fera de sa candidature à la présidence de Madagascar (1993) un interlude surréaliste.



C'est un Zaïrois qui s'intéressa à écrire sa première biographie (1981) et c'est l'Académie française qui lui décerna son plus grand titre littéraire (Grand prix de la Francophonie, 1988) : Jacques Rabemananjara ne fut pas prophète en son pays. Et pourtant, on devine son amour douloureux pour ce pays longtemps humilié. «Dans la capitale de Madagascar, il existe bien quelque part la rue Radama, une petite artère de rien du tout. Que l'on songe à la figure prestigieuse de ce souverain dans les annales de l'histoire malgache et l'on mesurera, à la lumière de la dérision ainsi commise à son renom, dans une ville qui lui devait en grande partie l'essor initial de sa fortune, l'on mesurera la différence d'optique et de visée», écrivit-il. Jacques Rabemananjara est mort, en 2005, dans son pays d'adoption, la France.



RANAIVALONA II (1869) LA CONVERSION AU CHRISTIANISME

Ranaivalona II est le quatrième descendant de Rabodonandriantampo, arrière-petite-fille d'Andriambelomasina et petite-nièce d'Andrianampoinimerina, à accéder au trône après Ranaivalona I^{ère} (sœur de sa mère, règne de 1828 à 1861), Radama II (son cousin germain, assassiné en 1863) et Rasoherina (sa cousine germaine, règne de 1863 à 1868). Son couronnement a eu lieu le 3 septembre 1868. Lors de son discours, mettant fin au deuil de Rasoherina (décédée le 31 août 1868), Ranaivalona II leva l'interdit des constructions autres qu'en végétal à l'intérieur des fossés d'une cité *andriana*. C'est ainsi que le temple d'Ambonin'Ampamarinana, pour lequel James Sibree avait déjà établi des plans pour une construction en bois, fut finalement bâti en pierres.

Le règne de Ranaivalona II sera marqué par d'autres innovations fondamentales, au premier rang desquelles figure la conversion au christianisme. Avec le Premier ministre Rainilaiarivony, elle reçut le baptême protestant le 21 février 1869 avant de faire construire un *tranovato* (temple de pierres) dans l'enceinte du Rova d'Antananarivo (du 20 juillet 1869 au 8 avril 1880). Entre-temps, elle avait ordonné

qu'on brûle tous les *sampy*, les idoles introduites quelque quatre siècles auparavant.

Après le voyage de Ranaivalona I^{ère} à Manerinerina, et celui de Rasoherina à Andevoranto, le voyage qu'entreprit Ranaivalona II, du 1^{er} août au 4 septembre 1873 pour rallier Fianarantsoa, marqua les esprits. C'est durant son séjour à Fianarantsoa qu'elle promulgua le Code des 118 articles, à usage des populations betsileo (23 septembre). Huit ans plus tard, le 29 mars 1881, sera promulgué à Antananarivo le Code des 305 articles, ensemble législatif qui survécut à l'abolition de la monarchie (1897) en certaines de ses dispositions maintenues en vigueur par l'administration française. En octobre 1871 survint un événement qui eût pu bouleverser la royauté merina. L'architecte britannique William Pool, dans une lettre à la London Missionary Society de Londres, et le jésuite français Marc Finaz, dans ses mémoires, signalèrent la grossesse de Ranaivalona II. Annoncée très officiellement, la nouvelle sera saluée par des réjouissances publiques. Par la suite, on ne saura plus rien de l'issue de cette grossesse ni du sort de l'éventuel enfant officiel d'une reine *andriana* et d'un Premier ministre *hova*. Ranaivalona II mourut sans descendance officielle le 13 juillet 1881.



ZAFIRAMINIA (XII-XIII^e SIÈCLES) LES ENFANTS DE LA PRINCESSE DE SUMATRA

Ramni, Raminia, est un mot d'origine arabe pour désigner le Nord de Sumatra, en Indonésie. Les Zafiraminia appartiennent à la deuxième grande vague de migration indonésienne. Ils seraient arrivés sur la côte

Nord-est de Madagascar aux XII^e-XIII^e siècles. L'étape importante de Lanivato, au Nord de Vohémar, aurait pu servir aux Zafiraminia de base de transit pour assimiler d'abord les usages des populations d'accueil, adapter leur conception avant de récupérer le pouvoir à leur compte. Leur migration vers le Sud, le long de la côte Est, donnera naissance à la légende du géant Darafify. Dans la seconde moitié du XV^e siècle arrivent d'autres Indonésiens islamisés. Après un premier établissement à Vohémar, ils descendent également vers le Sud pour s'installer à l'embouchure du fleuve Matatana. Ils apportent le *sorabe*, une écriture de la langue malgache en caractères arabes avec des influences indonésiennes. Ces ancêtres des aristocrates antemoro chassent les Zafiraminia qui se dispersent. Une branche atteint l'Anosy, dans le Sud-sud-est, à la fin du XV^e siècle. La généalogie du roi Zafiraminia de l'Anosy, établie en 1614, permet d'extrapoler une arrivée des ancêtres Zafiraminia vers 1150-1200, dans le Nord-est. Sous la conduite d'Andrianalimbe, certains autres Zafiraminia vont continuer vers l'Ouest et prendre la place des Mahafaly établis précédemment depuis l'extrême Sud de l'île jusqu'au fleuve Onilahy. Une branche monte vers les Hautes terres et atteint le Betsileo tandis qu'un dernier groupe poursuit jusqu'en Imerina, avec peut-être une halte à Antananarivokely, au sud d'Andramasina. Les Zafiraminia, derniers arrivants, ont dû composer avec les populations *tompontany* et renoncer encore davantage à des traits d'un islam déjà édulcoré, relâchement qui leur avait valu l'extermination de la part des Zafikazimambo, dans le Sud-est, qu'ils durent fuir. Les Zafiraminia vont diffuser le même modèle de *fanjakana* fortement hiérarchisé, sur l'ensemble de l'île. Le *fanjakana arindra* et le *fanjakana ifanoavana* en sont les concepts les plus marquants. La riziculture irriguée est également de leur fait : ce modèle agricole suppose une maîtrise communautaire de l'eau, obligeant les populations à la sédentarisation. La légitimité zafiraminia est clairement matrilineaire : une princesse du ciel détenant et transmettant indéfiniment, mais exclusivement, la pureté du *hasina*.



RAVELOJAONA (1879-1956)

LE NATIONAL-LOYALISME

Le 14 mai 1939, le pasteur Ravelojaona devenait le premier délégué élu des populations autochtones à la représentation de Madagascar au Conseil supérieur de la France d'Outre-mer. Parti en France pour le 14 juillet 1939, il y fut surpris par le déclenchement de la deuxième Guerre mondiale. Rapatrié début 1941, il se trouvait à Antananarivo quand les troupes britanniques de l'opération *Ironclad* débarquèrent à Diégo-Suarez le 5 mai 1942, avant de s'emparer d'Antananarivo le 22 septembre.

Imbus sans le savoir d'une supériorité morale, les nationalistes renoncèrent à être déloyaux et ne profitèrent pas de la débâcle militaire et de la capitulation des troupes d'occupation (Ambalavao-Ihosa, le 6 novembre) pour pousser le mouvement indépendantiste. Cet attermolement entre déclamation de nationalisme et protestation de loyauté sera une constante: rallumer la flamme de *Japana sy Japanesa*, mais ne pas assumer le Vy Vato Sakelika et même s'engager volontaire à 37 ans dans une guerre qui n'est pas la sienne, pour prouver sa loyauté; séquence que l'on retrouvait déjà dans l'ultime protestation de Rainandriamampandry au pasteur Lauga, face au peloton d'exécution en octobre 1896: le grand résistant de Farafaty et Manjakandrianombana qui réfute qu'on ait pu le soupçonner de déloyauté envers la France qu'il n'aura servie qu'une petite année (novembre 1895 – octobre 1896); séquence que l'on retrouvera dans la manifestation spontanée anticolonialiste du 19 mai 1929, suivie presque aussitôt par la revendication d'une naturalisation de masse

en 1936-1939. La même incompréhension devient véritablement un malaise à lire certains mots de l'écrivain Rajaonah Tselatra, né en 1863 et ancien secrétaire du Premier ministre Rainilaiarivony: «*Manana ireo tanindrazana roa, dia i Frantsa sy Madagasikara*»³. Il est navrant qu'on puisse autant se renier en 14 ans, entre la vie d'avant et la vie d'après et s'illusionner soi-même.

En 1946, à l'élection des députés pour l'Assemblée nationale constituante, le programme d'indépendance progressive de Ravelojaona sera battu par celui de l'indépendance immédiate porté par Ravoahangy-Andrianavalona qui, cependant, se ralliera à l'idée de l'Union française... Quel peut être le principal titre de gloire du pasteur Ravelojaona? D'avoir été le pasteur du temple d'Ambositantely pendant presque 50 ans (1908-1956)? D'avoir réveillé le vieil article *Japana sy Japanesa* de Rajaonah, alors que s'était déclenchée la guerre de 14? D'avoir initié, avec Rajonah Gabriel, le *Firaketana ny Fiteny sy ny Zavatra Malagasy*: un dictionnaire encyclopédique qui ne cessera de paraître pendant 30 ans, avant de se mettre en *stand-by* à la lettre M? L'engagement éditorial du pasteur Ravelojaona ne se limitait d'ailleurs pas au *Firaketana*: *Ny Tery Soa* (1907-1915), *Ny Mpamafy* (1911-1915), *Ny Mpandinika* (1923-1930), *Ny Mpanolo-Tsaina* (1927-1929), *Ny Fiainana* (1928-1955). Son engagement dans l'éducation ne fut pas moindre et son prestige, intact, dicta le choix de son nom pour baptiser l'Université protestante de la Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara (FJKM) en 2008.

LES VAZIMBA

LES PREMIERS MIGRANTS AUSTRONÉSIENS AUX VII-VIII^E SIÈCLES

La brume des contes et légendes se dissipe devant les progrès des recherches scientifiques qui utilisent désormais la palynologie, la génétique (analyse ADN et ARN sur les plantes sauvages et cultivées), et l'archéologie (qui permet la découverte de restes macrofossiles ou microfossiles). Les techniques d'analyse des restes fossiles combinent aujourd'hui spectroscopie, chromatographie et électrophorèse. Une conjugaison de l'ethnographie, de l'archéobotanique ou de la climatologie restreint encore davantage le champ de l'*angano*. Mot à malentendus, Vazimba est d'origine bantoue, qu'utilisaient les Swahilis, pour désigner les populations de l'intérieur des terres, en Afrique, vivant de manière fruste. Une population austronésienne de l'intérieur, appelée par un nom bantou (Vazimba) par des Swahilis, qu'à leur tour, les Austronésiens désignent par un nom indonésien (Anta-laotra, gens d'outre-mer, de l'indonésien «laut», la mer).

Utilisé à Madagascar à partir du XV^e siècle par ces marchands «Antalaotra» qui, en empruntant la route du Nord-Ouest, vinrent commercer sur les Hautes Terres en remontant le cours des rivières entre la côte occidentale (Kingany à l'embouchure du Betsiboka, Langany sur la rivière Sofia: mise à sac ultérieurement, en 1506, par les Portugais) et l'Imerina. Avec leur doublet caractéristique (Andrianizizina, Andriandravindravina, Razevozevo, Andriandrokaroka, Andrianoranorana, Andrianerinerina), les patronymes des princes Vazimba sont étonnamment austronésiens pour des populations que les Zafiraminia (des Indonésiens ultérieurs de Sumatra et de Java, «Zavaka»), arrivés sept siècles après eux au XIII^e siècle, vont nanifier et défigurer pour mieux les dévaloriser avant de les supplanter. L'analyse linguistique et les données ethnographiques montrent que les locuteurs de Barito Sudest (île de Kalimantan/Bornéo),

de la vague initiale de migration indonésienne qui atteint en premier lieu les Comores, vers 500-700 après J.-C., apportent deux plantes alimentaires (la grande igname, *ovy* et le riz, *vary*), une «plante providentielle» aux multiples usages (le cocotier, *voanio*) et une plante à double usage médical ou magico-religieux (le safran d'Inde, *tamotamo*). Les premiers habitants, de la côte Est et des Hautes Terres, cultiveront ultérieurement des «plantes noires» (taro, *saonjo*, bananier, *akondrofontsy* et gingembre, *sakamalao/sakarivo/sakaviro*) par opposition à la «plante blanche» par excellence, le riz divinisé par les Zafiraminia.

Bien plus tôt, circa 2200 BP (NDLR: 4150 avant J.C.) au lac Tritrivakely et vers 500 après J.C. au lac Kavita ha d'Itasy, du pollen de cannabis, l'une des plantes les plus anciennement cultivées par l'humanité (peut-être dès le VII^e millénaire avant J.C.), a été détecté. Originaire de l'Asie centrale ou/et de l'Asie orientale, le chanvre est également utile pour ses fibres. Le ricin, source d'huile comestible, est identifié à partir du VIII^e siècle, toujours près du lac Itasy. Alors que les Vazimba sont nanifiés en pygmées, les migrations Zafiraminia sont géantifiées à travers les Rapeto, Rasoaalao et Daraify. Pourtant, Andriamanelo (XVI^e siècle), le premier Roi des temps Andriana est bien présenté comme petit-fils et fils de deux princesses Vazimba, Rangita et Rafohy d'Alasora. Les temps Vazimba correspondent à la période dite protohistorique. Sans préjudice de l'existence d'une société déjà hiérarchisée, dominée par l'aristocratie Antehiroka qui conservera ses privilèges princiers jusqu'à la date de péremption des sept générations (au-delà des «zana-doria»), qui intervient sous le règne de Ranavalona 1^{ère} (1828).

L'avenir nous dépasse

Vous vous plaignez que Facebook vous place dans des groupes où vous ne voyez que ce que vous connaissez déjà ? Ou que vous ayez un flux d'actualités inondé de commentaires provenant de comptes de trolls entièrement automatisés ? Ne vous inquiétez pas, ce n'est que le début. L'Intelligence artificielle (IA) prendra bientôt le relais.

L'IA est devenue une force de plus en plus influente dans notre société, imprégnant divers aspects de nos vies. L'IA a le potentiel de transformer le paysage de la gouvernance démocratique d'une manière que nous ne pouvons même pas imaginer. Ces jours-ci ressemblent aux premiers qui ont suivi l'arrivée d'internet auprès du grand public. Certains pensaient que ce ne serait qu'un épisode ou un épiphénomène et que nous reviendrions bientôt à des technologies anciennes, mais éprouvées comme le mode de transport équestre. Mais le développement s'est poursuivi parce que c'est ce que nous le voulions et, aujourd'hui, il n'y a pas de monde imaginable sans être connecté en permanence. Faut-il pour autant s'inquiéter de l'IA ? Oui, quand même.

Tout d'abord, l'IA n'est pas une mauvaise chose en soi. Les algorithmes d'apprentissage automatique offrent aux gouvernements la possibilité d'exploiter de vastes quantités de données et d'en tirer des informations précieuses pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. L'IA peut améliorer la prestation des services publics en automatisant les tâches de routine, en libérant des ressources et en permettant aux fonctionnaires de se concentrer sur des questions plus complexes. Par exemple, la « modélisation prédictive » peut aider à évaluer l'impact potentiel des politiques et de la législation avant leur mise en œuvre, ce qui permet de faire des choix plus éclairés. En outre, l'IA peut aider à identifier les biais et les disparités dans les processus de prise de décision, favorisant ainsi l'équité et l'inclusion dans la gouvernance.

Pourtant, les décisions sont prises par des humains, et c'est là où les problèmes commencent. Les hu-

ains sont des humains et l'IA restera pour l'instant une IA faite par des humains. Parfois, les humains ont du mal à se débarrasser de leur héritage biologique qui est marqué par des caractéristiques qu'un ordinateur ne possède pas : la jalousie, l'amour, la rage, la haine, la passion et un certain sixième sens. Sur cette base, la politique faite par les humains est destinée à résoudre les problèmes de (quelques) autres humains. L'IA ne peut pas encore le faire.

Néanmoins, nous avons besoin de règles pour son développement, comme celles que nous avons créées lorsque l'ADN a fait l'objet de manipulations et de tests trop « bizarres » par les pionniers. La gouvernance démocratique exige la transparence et la responsabilité dans le développement et le déploiement des systèmes d'IA. Les gouvernements devraient établir des réglementations qui favorisent la clarté et le fait que les algorithmes peuvent être audités. Ce qui permettra aux citoyens de comprendre pourquoi cela est nécessaire.

Pour faire face aux risques potentiels et afin de garantir une répartition équitable des avantages de l'IA, l'engagement et la participation des citoyens sont essentiels. Les gouvernements devraient impliquer activement le public dans les processus décisionnels liés à l'IA, en encourageant le dialogue interdisciplinaire entre les décideurs politiques, les technologues, les gardiens de l'éthique et la société civile afin que les technologies de l'IA s'alignent sur les valeurs démocratiques.

Compte tenu des réalités politiques, ces questions semblent lointaines pour Madagascar. Pourtant, ceux d'entre vous qui ont l'électricité verront un symbole 2G, 3G, 4G ou 5G sur leurs téléphones portables. Ces innovations feront, tôt ou tard, partie de nos vies. Mais comme toujours, il revient aux citoyens de réclamer les débats nécessaires afin que leurs droits soient considérés par l'appareil décisionnel. **P**

Constantin GRUND



ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

Projet PARTICIPE

Citoyenneté active pour
un processus électoral plus
transparent, démocratique
et égalitaire à Madagascar



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG



Cofinancé par
l'Union européenne

politikā

